



**BIENVENUE
CHEZ
INDOSUEZ**

Rapport annuel 2023

CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

Bienvenue chez Indosuez

Sommaire

1

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

4

2

INDOSUEZ
WEALTH
MANAGEMENT

8

Carte d'identité
et chiffres clés
10

Le Comité de Direction Générale
13

Message de la
Direction Générale
d'Indosuez Wealth Management
14

Bilan 2023 et perspectives 2024
des marchés financiers
16

Poursuivre et progresser :
les faits marquants 2023
18

En ligne avec Ambitions 2025,
notre plan à moyen terme (PMT)
20

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ
CA INDOSUEZ
WEALTH (EUROPE)

22

Organes de la Banque
25

Message d'Olivier Carcy,
Directeur Général de CA Indosuez
Wealth (Europe)
26

Les évolutions du bilan
32

Informations sur les risques
33

Les Ressources Humaines
35

Rapport social
36

Chiffres clés 2023
37

L'engagement sociétal
38

Rapport du réviseur
d'entreprises agréé
40

Consulter et partager
ce rapport annuel ↓



4

COMPTES ANNUELS
CA INDOSUEZ
WEALTH (EUROPE)

46

Bilan
au 31 décembre 2023
48

Hors-bilan
au 31 décembre 2023
49

Compte de profits et pertes
50

Annexe
au 31 décembre 2023
52

Nos implantations
actives
71

POINT DE MIRE
DE L'ALLÉE SCHEFFER
DEPUIS LE CHAMP DU GLACIS,
NOTRE BANQUE À LUXEMBOURG
ABRITE LE SIÈGE DE CA INDOSUEZ
WEALTH (EUROPE) DEPUIS
PLUS D'UN SIÈCLE.

Depuis 1920, l'histoire de
notre Banque au Luxembourg
et en Europe s'est bâtie en
résonance avec celle des
entrepreneurs et des familles
que nous avons conseillés
partout dans le monde.

Aujourd'hui, nous
accompagnons nos clients,
contribuant à leurs côtés à
construire, gérer, protéger et
transmettre leur patrimoine.

SANDRINE POMPIDOU

Directrice du marché luxembourgeois
Luxembourg

CONFIANCE & SÉRÉNITÉ

Depuis le Luxembourg, la Belgique, l'Espagne et l'Italie, nos Wealth Managers s'assurent chaque jour que leurs clients reçoivent un conseil expert et un service d'exception.

L'approche sur-mesure conjuguée à la puissance financière du groupe Crédit Agricole sont dans l'ADN de notre Banque depuis sa création.

Un gage de confiance et de sérénité pour une clientèle fidèle.

1

GRUPE
CRÉDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole : classements & chiffres clés

46
PAYS



54
MILLIONS
DE CLIENTS



1^{er} **FINANCEUR DE
L'ÉCONOMIE FRANÇAISE**
SOURCE INTERNE : ECO 2023

1^{er} **GESTIONNAIRE D'ACTIFS
EUROPÉEN**
SOURCE : IPE « TOP 500 ASSET MANAGERS »,
JUIN 2023

8 250
AGENCES
DONT

1^{er} **ASSUREUR EN FRANCE**
SOURCE : L'ARGUS DE L'ASSURANCE,
13 DÉCEMBRE, 2023
(DONNÉES À FIN 2022)

6 750
EN FRANCE,
CAISSES RÉGIONALES
ET LCL

1^{re} **BANQUE DE PROXIMITÉ
DE L'UNION EUROPÉENNE**
BASE DU NOMBRE DE CLIENTS
DE BANQUE DE PROXIMITÉ

10^e **BANQUE MONDIALE PAR LE BILAN**
SOURCE : THE BANKER 2023

11,8
MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES

1^{re} **BANQUE COOPÉRATIVE ET
MUTUALISTE AU MONDE**
SOURCE : THE 2023 WORLD COOPERATIVE MONITOR,
JANVIER 2024 (EN CHIFFRE D'AFFAIRES)

Périmètre du Groupe

Le groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A.,
l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.

CAISSES RÉGIONALES



PUBLIC

23,8%
INVESTISSEURS
INSTITUTIONNELS

9,2%
ACTIONNAIRES
INDIVIDUELS

6,5%
SALARIÉS
VIA L'ÉPARGNE
SALARIALE

NS³
AUTODÉTENTION

DÉTENANT
59,7%⁴



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.

DÉTENANT
40,3%

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES



BANQUES DE PROXIMITÉ



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS



GRANDES CLIENTÈLES



ACTIVITÉS ET FILIALES SPÉCIALISÉES



1. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.

2. La Fédération nationale du Crédit Agricole FNCA est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Caisses régionales auprès de leurs parties prenantes.

3. Non significatif 0,8%, autodétention intégrant les rachats d'actions de 2023 qui seront annulés en 2024.

4. Hors information faite au marché par la SAS Rue La Boétie, en août 2023, de son intention d'acquiescer d'ici la fin du premier semestre 2024 jusqu'à un milliard d'euros de titres de Crédit Agricole S.A.

TANGUY KAMP

Head of Investment Management,
Europe



PRUDENCE ET MAÎTRISE,
TRANSPARENCE ET QUALITÉ

Dynamique ou prudent,
mesuré ou passionné,
impatient ou persévérant,
il y a autant de tempéraments humains
que de profils d'investissement.
Veiller à la primauté de vos intérêts
est notre unique préoccupation.
Voilà pourquoi notre philosophie
d'investissement est fondée sur des
principes de bon sens : prudence
et maîtrise du risque, qualité
et transparence.

2

INDOSUEZ
WEALTH MANAGEMENT

Carte d'identité

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole, 10^e banque au monde par la taille du bilan. Fort de plus de 145 ans d'expérience dans l'accompagnement de familles et d'entrepreneurs du monde entier, le groupe Indosuez Wealth Management propose sur 11 territoires une approche sur mesure et internationale permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses collaborateurs apportent des conseils experts, un service d'exception et une vision globale pour la gestion du patrimoine privé comme professionnel intégrant les transitions vers un développement plus durable et une économie plus responsable.

3000
COLLABORATEURS
DANS 11
TERRITOIRES

Europe

Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Suisse

Moyen-Orient

Émirats arabes unis

Asie Pacifique

Hong Kong RAS
Singapour
Nouvelle-Calédonie



1858

Naissance de la Compagnie du Canal de Suez.

1875

Naissance de la Banque de l'Indochine.

1876

Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais).

1920

Premières racines luxembourgeoises (naissance de la Luxembourgeoise).

1922

Naissance du Crédit Foncier Monaco.

1975

Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et Union des Mines.

1996

La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole.

2016

Adoption de la marque unique Indosuez Wealth Management.

2017

Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong RAS et Singapour.

2018

Crédit Agricole Private Banking Services devient Azqore et s'allie à Capgemini pour devenir une nouvelle référence mondiale des services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires.

2019

Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management et adoption d'une marque unique Indosuez Wealth Management.

2023

Signature d'un accord en vue d'acquiescer une participation majoritaire dans Degroof Petercam, un leader en Gestion de Fortune en Belgique et une Maison d'investissement de référence avec une présence et une clientèle internationales.

Chiffres clés

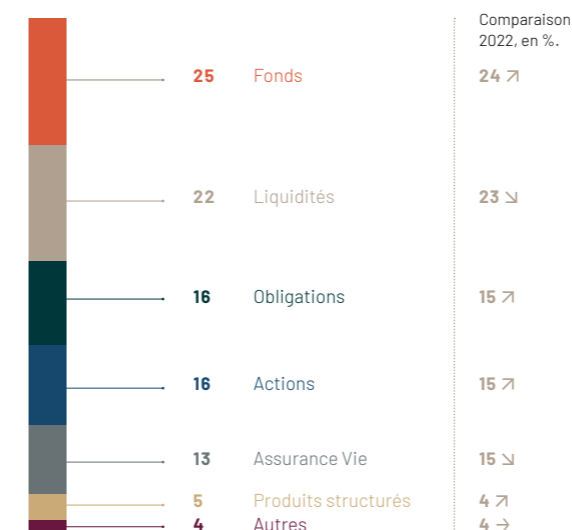
135,1 MDS €
ACTIFS CONFIÉS

ACTIFS CONFIÉS

Avec plus de 135 milliards d'euros d'actifs sous gestion (+4% au 31/12/2023), Indosuez Wealth Management figure parmi les leaders mondiaux de la Gestion de Fortune. En dépit des conditions de marché défavorables imputables à la remontée des taux et aux bouleversements géopolitiques, le Groupe a enregistré une collecte nette clientèle privée de 2,6 milliards d'euros. Ces résultats traduisent la diversification de ses activités, la pertinence de sa stratégie et la bonne dynamique commerciale sur ce segment. La proposition de valeur d'Indosuez s'est renforcée notamment en termes d'offre immobilière, de produits structurés et d'offres responsables.

ALLOCATION D'ACTIFS EN %

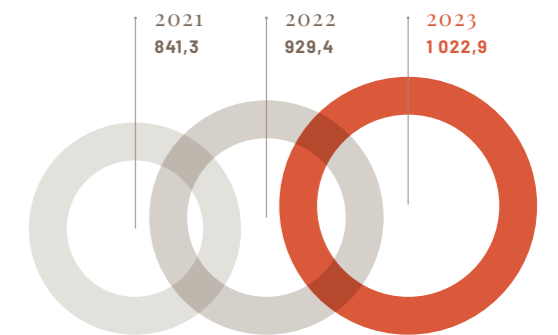
Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



RÉSULTATS 2023

Pour l'année 2023, le produit net bancaire du métier Gestion de Fortune s'établit à 1022,9 millions d'euros, en augmentation de +10 % par rapport à 2022. Les charges hors FRU sont en hausse de +7 % à 824 millions d'euros, imputables notamment au contexte inflationniste, aux coûts non récurrents liés au projet d'acquisition de la banque Degroof Petercam et à d'autres charges non récurrentes. L'effet ciseaux pour l'année 2023 est ainsi positif à +3 points de pourcentage. Le résultat brut d'exploitation augmente très notablement de +26 % pour s'établir à 195,3 millions d'euros. Au final, le résultat net part du groupe atteint 127,5 millions d'euros, en hausse de +13 % par rapport à l'année 2022.

PNB (M€)



UNE APPROCHE
locale ET UN
ACCOMPAGNEMENT
international

*CA Indosuez Wealth
(Europe)*

UNE SÉCURITÉ GARANTIE
PAR NOTRE APPARTENANCE
À L'UN DES GROUPES
BANCAIRES LES PLUS
SOLIDES AU MONDE.

UNE GAMME DE PRODUITS
ET DE SERVICES À
FORTE VALEUR AJOUTÉE,
ACCESSIBLE DANS TOUTES
LES IMPLANTATIONS.

UNE ORGANISATION À TAILLE
HUMAINE PERMETTANT
UNE APPROCHE CLIENT
PERSONNALISÉE.

Le Comité de Direction Générale



Jacques Prost
Directeur Général
CA Indosuez



Romain Jérôme
Chief Digital Officer,
CA Indosuez



Olivier Przydrozny
Directeur de
l'Organisation et des
Systèmes d'information,
CA Indosuez



Olivier Chatain
Directeur Stratégie,
Juridique et Transformation,
CA Indosuez



**Jean-Christophe
Droguet***
Directeur de l'Audit Inspection,
CA Indosuez
*Invité permanent



Alexandre Ledouble
Directeur Financier,
CA Indosuez



**Anne-Laure
Branellec**
Directrice des
Ressources Humaines,
CA Indosuez



**Charlotte
de Chavagnac**
Directrice de la
Communication,
CA Indosuez



Quentin Barricault*
Secrétaire Général,
CA Indosuez
*Invité permanent



Guillaume Rimaud
Directeur Général
Business Unit France,
CA Indosuez



Olivier Carcy
Directeur Général,
CA Indosuez Wealth
(Europe)



Marie Delesalle
Directrice des
Client Service Officers,
CA Indosuez



Pierre Masclet
Directeur Général
d'Azqore



**Isabelle
Denoual Frizzole**
Directrice de la Conformité,
CA Indosuez



Bastien Charpentier
Directeur Général Adjoint en
charge du Fonctionnement,
CA Indosuez



Mathieu Ferragut
Directeur Général,
CFM Indosuez Wealth



Marc-André Poirier
Directeur Général,
CA Indosuez (Switzerland) SA



Chrystèle Dagrás
Directrice des risques
et du contrôle permanent

Message de la Direction Générale d'Indosuez Wealth Management

Dans l'esprit de tous, 2023 restera comme une année de contraste et d'instabilité économique et géopolitique.

Fort heureusement, grâce à la résilience de son modèle et à son appartenance à l'un des groupes bancaires européens les plus solides, Indosuez a su traverser ces turbulences avec succès. Nous le devons à la pertinence de notre stratégie, à l'impact positif des taux élevés et à la mobilisation de nos équipes. Toutes les entités géographiques et tous les métiers de la banque ont contribué à cette bonne dynamique, avec de nouvelles réalisations qui ont nourri en continu nos différents projets d'entreprise, nous permettant parfois d'avoir deux années d'avance sur les objectifs que nous nous sommes fixés dans Ambitions 2025, notre plan de développement à moyen terme (**PMT**).

Côté **Projet Client**, 2023 restera d'abord marquée par notre projet d'acquisition de la banque belge Degroof Petercam qui, lorsque nous aurons obtenu les autorisations nécessaires, nous permettra de devenir un leader paneuropéen de la Gestion de Fortune et de bénéficier d'une évolution significative de notre modèle d'affaires. Nous serons ainsi en mesure d'offrir à nos clients une proposition de valeur étendue, combinant les savoir-faire de deux maisons en Gestion privée et Gestion d'actifs.

En 2023, nous nous sommes aussi attachés à fortifier notre offre à travers des produits immobiliers innovants, les bons résultats de nos produits structurés et de nouveaux fonds obligataires. Deux prises de participation stratégiques (dans Wealth Dynamix, une fintech britannique fondée en 2012 qui fournit des solutions de gestion de la relation client et dans AirFund, jeune pousse française créée en 2021 pour faciliter la distribution de fonds de marchés privés) vont aussi nous permettre de mieux servir nos clients et d'accélérer la commercialisation de nos fonds.

Preuve de l'engagement de nos équipes, l'enquête IRC 2023 (qui mesure sous forme d'indice le potentiel de recommandation de la banque par nos clients auprès de leur réseau) a montré un niveau de satisfaction en forte progression (+22%) par rapport à 2021.

Jacques Prost
Directeur Général
CA Indosuez

En termes de **Projet Sociétal**, de nouveaux engagements ESG ont vu le jour en 2023. Indosuez poursuit le déploiement de son offre responsable sur toutes les classes d'actifs. Les critères ESG sont désormais intégrés dans nos différents modes d'accompagnement, nos processus d'élaboration et de sélection de produits financiers (titres vifs, fonds d'investissement, produits structurés) et notre politique d'octroi de crédit. Nous avons défini une stratégie « charbon » exigeante pour notre politique d'investissement et mis en chantier la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Pierre Fort
Président
CA Indosuez

L'élargissement de l'activité de nos deux Fondations à l'ensemble du Groupe et le nombre de financements ou d'accompagnement d'associations et d'ONG agissant dans la biodiversité, sous ses différentes formes, montrent toute l'importance que nous donnons à la contribution d'Indosuez au mieux vivre dans notre environnement.

Pour ce qui est de notre **Projet Humain**, 2023 nous a permis de confirmer notre positionnement en tant qu'employeur de référence dans la Gestion de Fortune. Nous nous sommes attachés à permettre aux femmes et aux hommes qui œuvrent sous la bannière Indosuez de bénéficier de perspectives d'évolution comparables, quelle que soit leur entité. Nous avons favorisé la transmission intergénérationnelle entre nos collaborateurs très expérimentés et les jeunes qui nous ont rejoints, encouragé la mise en responsabilité de chacun et animé des mini-entreprises pour améliorer le service apporté à nos clients.

Enfin, les efforts engagés pour accélérer notre **Transformation Digitale** se sont poursuivis en 2023, avec notamment le déploiement de notre outil de gestion de la relation client dans nos différentes géographies et la mise à disposition de l'application mobile My Indosuez pour l'ensemble de nos clients.

2024 sera une année de forte mobilisation pour nos équipes. Nous y finaliserons l'acquisition de la banque Degroof Petercam et œuvrerons pour atteindre nos objectifs ambitieux de conquête commerciale et de développement de notre plan à moyen terme. Ces projets structurants sont une grande fierté pour nous tous et illustrent la confiance que notre actionnaire place dans la marque Indosuez et son avenir.

« 2023 a été
une bonne année
pour notre Groupe,
tant du point de vue
de l'activité que
de nos résultats. »

Bilan 2023 et perspectives 2024 des marchés financiers



Alexandre Drabowicz
Chief Investment Officer,
CA Indosuez



Nicolas Mougeot
Head of Investment Strategy & Sustainability,
CA Indosuez (Switzerland) SA

UNE ANNÉE 2023 PLACÉE SOUS LE SIGNE DU LEADERSHIP

L'année 2023 peut se résumer par un mot :

leadership. D'un point de vue économique, les Etats-Unis ont réaffirmé leur leadership avec une croissance qui devrait approcher les 2% et qui a surpassé les attentes de bon nombre d'économistes. Cette résilience s'explique notamment par la bonne santé du consommateur américain qui a boosté la croissance en puisant dans une solide épargne excédentaire.

Les Etats-Unis ont démontré encore une fois en 2023 leur leadership technologique avec l'avènement de l'intelligence artificielle, ou IA, devenu un produit grand public depuis le lancement de ChatGPT en décembre 2022. L'IA a d'ailleurs été le moteur principal de la performance des actions américaines et la diversification n'a pas payé en 2023 : les sept grands leaders de la tech, nommés aussi "les Sept Magnifiques", ont expliqué la majeure partie de la performance de l'indice S&P 500. Les banques

« Si la croissance des résultats des sociétés pourrait rester contenue au vu de la croissance économique modérée, les investisseurs devraient se porter vers des thématiques de long-terme comme l'intelligence artificielle, la lutte contre l'obésité ou la transition énergétique. »

centrales ont aussi joué leur rôle de leader dans la lutte contre l'inflation en montant leurs taux directeurs à des niveaux encore jamais atteints au cours des 20 dernières années. Si l'inflation reste en Europe et aux Etats-Unis au-dessus des 2% cible de la Fed et la Banque centrale européenne (BCE), la hausse des taux est probablement derrière nous. Le rôle des banquiers centraux ne s'est pas limité l'an dernier à resserrer leur politique monétaire : ils ont dû intervenir en urgence pour sauver des banques régionales américaines et la deuxième banque suisse. Grâce à leurs interventions, le système financier mondial a démontré une bien meilleure résilience que lors de la crise de 2008.

2023 a malheureusement été marqué par un regain des tensions géopolitiques. La guerre menée par la Russie en Ukraine continue, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis ne faiblissent pas et le conflit israélo-palestinien sont autant de preuves que le monde devient de plus en plus multipolaire. Les pays émergents voient aussi poindre un changement de leadership économique avec l'importance croissante de l'Inde aux dépens de la Chine et la volonté du bloc de BRICS de s'ouvrir à de nouveaux membres afin de peser davantage dans la géopolitique mondiale. L'Europe dans tout cela ? Sa situation peut paraître relativement calme au regard des événements dans le reste du monde. Elle vit au rythme d'un scénario macro-économique qualifié de boucle d'or, ni trop chaud ni trop froid.

2024 : NORMALISATION, RÉSILIENCE ET THÉMATIQUES DE LONG-TERME

Que va nous réserver 2024 ? Tout d'abord, un possible changement de leadership à la tête des Etats-Unis puisque les élections américaines prendront place en novembre avec potentiellement les mêmes protagonistes qu'il y a 4 ans. D'un point de vue macro-économique, l'inflation devrait continuer à se normaliser pour se rapprocher des cibles des banques centrales. Ces dernières pourraient devoir agir en baissant leur taux directeur afin d'assurer un atterrissage de l'économie en douceur, un exercice pas évident, notamment en année électorale aux Etats-Unis. Du point de vue des investissements, la hausse des taux a permis de redonner aux obligations toute leur place dans un portefeuille équilibré grâce à leur portage attractif en terme réel et leur rôle de coussin en cas de ralentissement économique plus prolongé. 2024 devrait aussi confirmer certaines tendances côté actions. Si la croissance des résultats des sociétés pourrait rester contenue au vu de la croissance économique modérée, les investisseurs devraient se porter vers des thématiques de long-terme comme l'intelligence artificielle, la lutte contre l'obésité ou la transition énergétique.

Global Outlook 2024
À lire en ligne ↓



Poursuivre et progresser

LES FAITS MARQUANTS 2023

Attractivité

- Projet d'acquisition de la banque privée belge **Degroof Petercam** (closing prévu courant 2024) qui permettra à Indosuez de devenir un leader paneuropéen de la Gestion de Fortune.
- **Renforcement de l'offre** destinée aux Family offices, Tiers gérants, NextGen et Grands clients (UHNWI).
- Dans un contexte de hausse des taux, **succès des produits structurés et des solutions obligataires**, en particulier lancement d'un fonds obligataire à maturité.
- Développement de la **filière immobilière** créée en 2022.
- Obtention de la **licence du Dubaï International Financial Center DIFC**.
- Les résultats de l'enquête recommandation client (IRC) témoignent d'un **niveau de satisfaction en forte progression** par rapport à 2021 (+ 22 points à + 55 %).
- Indosuez élu **Meilleure banque privée en France** et sur le segment **UHNWI** en Europe (PWM/The Banker - groupe Financial Times), **Meilleure banque privée en Suisse** pour l'offre en matière d'investissements éthiques et durables (Private Banker International), **Meilleure banque de Monaco** pour la septième année consécutive et **Meilleure banque privée au Luxembourg** pour la troisième année consécutive (Global Finance).
- Indosuez récompensé pour sa politique en matière de **diversité** et **d'inclusion**.
- A Monaco, **succès de la campagne de publicité** de CFM Indosuez « Work creates Wealth ».

Engagements

- **Extension à l'ensemble du groupe Indosuez de l'activité des deux Fondations** (Europe et Suisse) œuvrant en faveur de l'inclusion sociale, de l'éducation des personnes vulnérables, de la protection de l'environnement et du développement économique et social des communautés dans le monde. Les collaborateurs de la Belgique, du Luxembourg, de l'Espagne, de l'Italie, de Hong-Kong RAS et de Singapour sont désormais parties prenantes des Fondations et peuvent participer à l'instruction des dossiers sélectionnés aux côtés de ceux de la France et de la Suisse : 11 projets ont ainsi pu être financés par la Fondation européenne (pour un montant total de 350 000 €) et 6 projets ont été soutenus en Asie par la Fondation en Suisse (CHF 205 000.-) couvrant l'ensemble des thématiques.
- **Poursuite des actions solidaires dans nos différentes entités :** Mécénat de compétences, Citizen Days, soutien aux associations locales, arrondis solidaires en place dans deux nouvelles entités, en France et en Suisse. Désormais, près de 80% des collaborateurs d'Indosuez dans le Monde peuvent désormais faire des dons solidaires.

Responsabilité

- Indosuez poursuit le **déploiement de son offre responsable sur toutes les classes d'actifs**. Les critères **ESG** sont désormais intégrés dans ses différents modes d'accompagnement (advisory ou gestion sous mandat), ses processus d'élaboration et de sélection de produits financiers (titres vifs, fonds d'investissement, produits structurés) et sa politique d'octroi de crédit. Une stratégie charbon a été validée pour les investissements et une stratégie « oil & gas » est en projet pour 2024.
- **Lancement de nouvelles offres responsables :** un fonds d'investissement « equity impact » classifié article 8 au sens de SFDR et un mandat de produits structurés green en France, un produit solidaire « CFM Blue Initiative », l'émission d'un premier produit Social Notes et la transformation d'un fonds responsable (CFM Environnement Développement Durable) en fonds de partage à Monaco, une partie des frais de gestion étant désormais reversée au Conservatoire Mondial du Corail.
- En parallèle, les grilles d'investissements évoluent progressivement pour laisser une part plus importante aux fonds qualifiés articles 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR afin d'améliorer la **durabilité du portefeuille**.

Talents

- L'Indice de Mise en Responsabilité (mesure de la transformation culturelle et managériale du groupe Crédit Agricole) **progresses chez Indosuez : 77% d'opinions positives**, + 2 points par rapport à 2022 et une participation très élevée avec près de 9 collaborateurs sur 10 ayant répondu à l'enquête.
- **Mois de la diversité :** 10 ateliers organisés à Monaco, Paris, Genève, Luxembourg et Lausanne pour recueillir les perceptions et les attentes des employés et des managers en matière de diversité.
- **Représentativité :** 40% de femmes dans les instances dirigeantes, 42% dans les instances de gouvernance.
- **136 mini-entreprises** impliquant 1400 collaboratrices et collaborateurs pour cultiver l'esprit collectif et promouvoir de nouvelles pratiques de management et d'organisation au service de la relation avec nos clients.
- Indosuez en Espagne lauréate du prix **Great Place To Work**, première banque étrangère obtenant cette récompense.
- **Accueil de 270 jeunes** (recrutements de VIE en CDI, **Indosuez premier employeur de VIE** en Suisse, stages d'observations...).

Innovation

- **Accélération de la transformation digitale :**
 - Prises de participation dans des **fintechs** : majoritaire dans Wealth Dynamix (outil de Gestion de la Relation Client) et minoritaire dans AirFund (digitalisation de la distribution des fonds de Private Equity).
 - Déploiement de l'outil **Wealth Dynamix** en Belgique, Espagne et à Monaco et mise à disposition de l'application mobile **My Indosuez** pour l'ensemble des clients.
 - Premières signatures électroniques en partenariat avec **Luxtrust** afin de digitaliser le parcours clients.
 - Chez Azqore, **optimisation du data center** et **succès de la migration** de SG Private Banking. Déploiement des solutions SG développées chez d'autres clients.
 - Egalement chez Azqore, **amélioration sensible de la satisfaction** client en 2023 et volume d'opérations en hausse de 13%.
 - Azqore est élue **Best Banking-as-a-service provider** lors des MEA Finance Awards 2023 et récompensée pour son **savoir-faire technologique** (IBS Intelligence Awards et Wealth Briefings Awards 2023).

*En ligne avec Ambitions 2025,
notre plan à moyen terme (PMT)*

Lancé en 2022, le plan à moyen terme (PMT) d'Indosuez, dénommé Ambitions 2025, porte les objectifs du groupe sur une période de trois ans. Il a été construit pour nous permettre de répondre aux tendances de fond du marché et aux évolutions des besoins clients. Il s'agit de poursuivre et progresser autour d'axes prioritaires: le projet client, le projet sociétal, le projet humain, la transformation digitale.

PROJET CLIENT

Diversifier la gamme produits: Private Equity, Immobilier, produits structurés 750m€ d'émissions...

Répondre à l'ensemble des besoins en immobilier de nos clients: accélération de l'activité avec plusieurs deals de +20m€.

Poursuivre nos investissements en Private Markets: 7,5Mds € à fin 2023, dont 75% en Private Equity afin de préserver notre leadership sur ce segment.

Renforcer la conquête de clients «NextGen» et l'offre pour les UHNW (mise en place d'une équipe dédiée via un canal d'acquisition en direct et participation active à Vivatech).

Renforcer la satisfaction des clients: l'Indice de Recommandation Client (IRC) est en nette progression (55% en 2023, 63% chez les UHNWI).

PROJET SOCIÉTAL

Développer des offres de finance durable pour répondre aux attentes des clients et financer les transitions.

Réduire notre empreinte carbone et celle de nos portefeuilles d'investissement et de financement.

Fondations

Extension du périmètre d'action de la Fondation France à l'Europe avec quatre nouveaux territoires: Belgique, Espagne, Italie et Luxembourg.

Extension de la Fondation Suisse en Asie.

Mécénat

Développement de nouveaux partenariats (EPIC Fondation, Cluster Maritime Français...).

Harmonisation de la politique mécénat (procédure, thématiques, objectifs).

Projet de cocréation d'une Fondation climat avec la Fondation du Luxembourg.

PROJET HUMAIN

Amplifier la transformation de notre culture pour encourager la mise en responsabilité, en proximité et la performance de nos collaboratrices et collaborateurs au service des clients.

Amplifier nos actions en faveur de la jeunesse, de la mixité et de la diversité.

Développer les compétences de nos collaborateurs au travers de la formation, des mobilités et du pilotage de projets de transformation.

Agir en employeur responsable:

Congé paternité de 28 jours dans toutes nos places.

Arrondi solidaire accessible à 80% des salariés.

Développement du forfait mobilité douce.

Socle commun de mesures en cas d'accidents de la vie.

TRANSFORMATION DIGITALE

Encourager l'autonomie de nos clients et l'adoption des outils par nos collaborateurs.

Consolider la position d'Azqore comme acteur de référence et fournisseur de solutions intégrées, technologiques, digitales et opérationnelles pour les banques privées.

Renforcer notre savoir-faire technologique à travers des prises de participation dans des fintechs spécialisées (Wealth Dynamix et AirFund).

A portrait of Isabelle Waty, a woman with short dark hair, smiling, wearing a dark blazer, a necklace with a circular pendant, and hoop earrings. The background is a solid orange color.

ISABELLE WATY
Head of Client Experience &
Chief Innovation Officer,
Europe

TECHNOLOGIE ET RELATION CLIENT

Les attentes de nos clients étant en constante évolution, nous accélérons notre transformation numérique et développons un nouvel écosystème digital, à la fois pour les clients et pour les collaborateurs. Notre Banque s'associe à différents acteurs technologiques et s'appuie sur les équipes agiles du Lab Innovation afin de proposer des solutions qui évoluent régulièrement en fonction des retours et besoins des clients. Notre conviction : la technologie facilite et fluidifie les interactions entre la banque et nos clients, elle participe à l'intensité relationnelle et favorise une expérience client améliorée, qu'elle soit digitale ou humaine.

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ
CA INDOSUEZ WEALTH
(EUROPE)

Partager nos valeurs

EN TANT QUE PARTENAIRE DE LA PHILHARMONIE LUXEMBOURG ET DE SON ACADÉMIE D'ORCHESTRE, DU MUSÉE D'ART MODERNE DU LUXEMBOURG (MUDAM), DES YOUNG BELGIAN STRINGS EN BELGIQUE ET DE LA FONDATION ARCO REPRÉSENTANT LES MUSÉES D'ART MODERNE EN ESPAGNE, INDOSUEZ AFFIRME SA VOLONTÉ DE CONTRIBUER À LA SCÈNE CULTURELLE.

Ces partenariats incarnent pleinement la raison d'être de notre Groupe : agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.

Organes de la Banque CA Indosuez Wealth (Europe)

AU 31.12.2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Prost
Président

Olivier Carcy
Administrateur Délégué

Anne-Laure Branellec
Administrateur

Olivier Chatain
Administrateur

Jean-Pierre Michalowski
Administrateur

Fannie Wurtz
Administrateur

Jean Guill
Administrateur indépendant

COMITÉ EXÉCUTIF

Olivier Carcy
Directeur Général,
Administrateur Délégué
Président du Comité Exécutif

Vincent Manuel
Directeur Général Adjoint

Andras Takacs
Directeur Général Adjoint

Nicolas Bayet
Global Head of Marketing &
Business Development

Sophie Champenois
Global Head of Structuring
and Financing

Isabelle Waty
Head of Client Experience
& Chief Innovation Officer

Nadia Mokadem
Head of Human Resources

Estelle Seconde-Rigot
Head of Business Development

Patrick de Meyer
Chief Risk Officer

Francisco Garcia-Moyano
Chief Compliance Officer

Steven Ameye
Chief Financial Officer

Philippe Bourin
Secrétaire Général

INVITÉS PERMANENTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Marie Cagnet
Global Head of Content Marketing

Emmanuel Boulot
Chief Internal Auditor



*Message
d'Olivier Carcy,
Directeur Général de
CA Indosuez Wealth
(Europe)*

2023 s'est révélée être une année de contrastes, marquée à nouveau par de fortes tensions économiques et géopolitiques.

Après une année 2022 exceptionnellement secouée par des défis liés à la guerre en Ukraine, l'envolée des prix de l'énergie et l'augmentation des taux d'intérêt des banques centrales, 2023 a été encore marquée par des tensions inflationnistes très fortes alors que dans le même temps on assistait à la résilience inattendue de l'économie américaine face à une récession économique annoncée comme inévitable.

Dans ce contexte difficile, notre Banque continue de faire preuve de résilience et innove chaque jour pour s'adapter aux nouvelles attentes de ses clients. Portée par une dynamique positive, elle a ainsi enregistré plusieurs succès commerciaux tout au long de l'année et a élargi son éventail de services à valeur ajoutée en proposant un accompagnement personnalisé à ses clients.

La banque Indosuez a ainsi obtenu le prix de « Best Private Bank in Luxembourg » décerné par le média international Global Finance pour la troisième année consécutive et le prix de « Best private bank for ESG Investing » par le magazine Euromoney, publication de référence pour les marchés financiers et bancaires internationaux.

Ces distinctions reflètent l'engagement de nos équipes au quotidien et la pertinence de notre plan de développement à moyen terme (PMT) « Ambition 2025 » sur l'ensemble de nos axes prioritaires : nos clients, notre société et nos collaborateurs.

Olivier Carcy

Directeur Général
CA Indosuez Wealth
(Europe)

Le Projet Client

En 2023, le groupe Indosuez a réalisé sa deuxième enquête de satisfaction client (IRC) qui a révélé des résultats positifs, dépassant ceux de 2021 et soulignant ainsi un taux de recommandation et de satisfaction client important. L'amélioration significative de nos résultats témoigne de l'engagement des équipes d'Indosuez pour assurer un niveau d'excellence relationnelle au quotidien. Afin d'atteindre nos objectifs en la matière, l'amélioration continue est essentielle. Aussi, un plan d'actions global sera mis en place en 2024 en vue de capitaliser sur les précieux retours de nos clients et d'aller encore plus loin dans la personnalisation, l'attention aux détails concernant toute la relation Client.

Dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, nous avons renforcé notre proposition de valeur en enrichissant notre offre avec les expertises du groupe Crédit Agricole. Nous avons proposé à nos clients des solutions d'investissement adaptées, telles que des produits structurés à capital protégé et des solutions obligataires dont le lancement d'un fonds à maturité (Chronos 2029).

En Italie, l'année 2023 a été marquée par des résultats positifs en termes de nouveaux dépôts grâce à la recherche de liquidity event, aux activités de recrutement et aux synergies avec Crédit Agricole Italie. Par ailleurs, l'activité commerciale en termes de gestion patrimoniale, de conseil en investissement et de certificats a été soutenue et d'importantes opérations de financement structuré ont été réalisées. Notre succursale italienne a d'ailleurs été récompensée du prix de « Best Private Bank » en Italie dans la catégorie « Wealth Protection » par le média italien BFC Media lors des Private Banking Awards 2023.

Enfin, l'année 2023 a été rythmée par de nombreuses initiatives axées sur l'amélioration des services pour nos clients. Après le lancement au Luxembourg de WDX, notre nouvel outil CLM (Client Lifecycle Management) et CRM (Client Relationships Management), le déploiement s'est poursuivi dans nos succursales. L'application MyIndosuez est désormais disponible pour les clients de toutes les entités Indosuez avec un nouveau design et une ergonomie améliorée et plus fluide. Par ailleurs, nos clients se connectent davantage à notre banque en ligne, site et application. Nous avons également enrichi notre plateforme Spektra, *my investment partner*, lancée fin 2022, qui permet à nos clients bénéficiant de notre service de conseil en investissement de retrouver l'ensemble de nos convictions : élargissement de l'univers avec l'ajout des fonds internes et externes recommandés par Indosuez et création d'une nouvelle section « Newsroom » qui présente les analyses de nos experts dans nos publications régulières et dans la presse. Enfin, nous avons poursuivi le déploiement de la signature électronique à destination de nos clients.

Le Projet Sociétal

En 2023, les Nations Unis ont publié un rapport sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015. Le constat est sans appel, les efforts mis en œuvre pour atteindre les ODD d'ici 2030 ne suffisent pas. Il faut accélérer le pas dans la transformation de nos sociétés et nos économies vers un modèle plus durable et juste. En tant qu'acteur responsable, ces enjeux, sociétaux et environnementaux, ont été au cœur de nos engagements. Indosuez Wealth Management a donc approfondi l'intégration des critères ESG au sein de son offre de produits et de services, comme en témoigne la conversion de la quasi-totalité de nos fonds en articles 8 ainsi que l'obtention du label Luxflag par notre mandat de gestion discrétionnaire People & Planet.

Être responsable, c'est aussi accompagner nos clients dans la construction d'un patrimoine durable. Ainsi, avons-nous convié plus d'une centaine de clients et partenaires au « Luxembourg Investment Forum » qui s'est tenu en novembre 2023 à Luxembourg. Événement phare d'Indosuez Wealth Management, cette édition portait la thématique de « L'avenir de l'Europe et ses défis » et avait pour objectif d'apporter un éclairage sur les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux que doit actuellement relever l'Europe, mettant en lumière le rôle de l'investissement dans un contexte de transition.

Par ailleurs, la Fondation Indosuez a étendu son périmètre d'intervention en 2023 à la Belgique, l'Espagne, l'Italie et au Luxembourg, en plus d'être active en France, et d'avoir lancé son premier appel à projets. Créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Indosuez soutient des projets en faveur de l'inclusion sociale et de l'éducation. Plus de quatre-vingt associations ont déjà bénéficié du soutien financier d'Indosuez Wealth Management et de l'expertise apportée par les collaborateurs de la banque impliqués à chaque étape de la sélection des projets : de leur soumission initiale à leur évaluation finale par le Comité Exécutif, constitué de collaborateurs et de personnes du monde associatif.

Pour les collaborateurs, Indosuez Wealth Management propose de s'engager au travers de missions de mécénat de compétences, d'actions solidaires et de « Citizen Days ». Deux journées par an sont offertes à l'ensemble des collaborateurs pour s'investir de manière très concrète. Plusieurs associations locales œuvrant dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'éducation et de la sauvegarde de la biodiversité ont ainsi pu bénéficier de leur soutien. Enfin, pour la troisième année consécutive, les collaborateurs ont été conviés à participer à « L'Euro solidaire » en acceptant un prélèvement mensuel sur leur salaire en faveur d'une association pour laquelle ils ont eux-mêmes choisi de faire un don.

Le Projet Humain

La crise sanitaire liée au Covid a engendré une transformation de nos modes de travail, favorisant le télétravail, l'usage accru des outils numériques et une organisation à distance. Cette transition inattendue a démontré la possibilité d'un modèle hybride, où le lieu de travail devient pluriel, offrant des avantages tant aux collaborateurs qu'à l'entreprise.

Ce nouveau modèle de travail a pu être éprouvé au sein d'Indosuez depuis 2021. En effet, la possibilité étendue de télétravail et nos deux sites aux frontières belge et française font désormais partie intégrante des pratiques de nos équipes, offrant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, tout en servant de levier pour attirer et fidéliser les talents.

De plus, le projet de rénovation de notre siège social, débuté en 2023, vise à renforcer la cohésion entre les équipes grâce à une modernisation des outils de travail, des méthodes et des espaces de travail flexibles favorisant le partage et la communication à distance.

En incarnant notre responsabilité sociale, nous contribuons ainsi à un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle, tout en répondant aux attentes de mobilité et en réduisant notre empreinte écologique, avec des objectifs d'efficacité économique et organisationnelle.

Ainsi, la deuxième édition de l'Indice de Mise en Responsabilité (IMR), lancée en 2023 avec un taux de participation historique, témoigne d'un niveau de satisfaction en hausse parmi nos collaborateurs, avec un score de 77%, en progrès de 2 points par rapport à 2022.

Sur le plan des Ressources Humaines, de nombreuses actions ont été engagées notamment vis-à-vis des jeunes : l'organisation du « Daycare » en octobre 2023 par exemple, avec l'accueil d'une dizaine de lycéens luxembourgeois dans le but de leur faire découvrir les métiers du groupe Crédit Agricole à Luxembourg, ou encore l'accompagnement de nos jeunes en contrat VIE vers l'obtention d'un prix en lien avec l'ambassade de France à Luxembourg.

Le Projet Humain nous a permis de lancer les premières mini-entreprises afin d'accompagner la transformation managériale.

Nous avons également revue notre politique de gestion de carrières et proposé des entretiens individuels à plus de 80 collaborateurs.

En termes de diversité et de mixité, nous avons poursuivi nos actions vers un environnement de travail plus inclusif. Un groupe de travail a été dédié à ces thématiques et des initiatives concrètes ont été proposées en 2023 : des ateliers lors du « Diversity Day » visant à sensibiliser et co-construire sur les enjeux de la diversité et de la mixité en particulier, le parcours parentalité, instauré pour accompagner les futurs parents dans leur organisation et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ou encore des parcours de formation spécifiquement conçus pour les femmes.

Toujours dans une démarche d'amélioration du bien-être au travail, nous avons renouvelé l'opération « Le mois de la santé » en septembre 2023.

Lancée en 2022, l'initiative Indolife, proposant différentes activités sportives, culturelles ou sociales organisées par un groupe de collaborateurs volontaires, a rencontré un vif succès avec près de 90% de participation parmi l'ensemble de nos effectifs.

Enfin, en Espagne, l'obtention du label « Great place to work », certification reconnue au plan international dont la particularité est d'être attribuée par les collaborateurs des entreprises eux-mêmes, a récompensé nos actions au plus près des préoccupations des équipes. Indosuez en Espagne est ainsi la première banque privée internationale certifiée pour l'année 2023-2024.

En conclusion

En 2023, nous avons réalisé de nombreuses avancées dans le cadre de notre plan de développement « Ambition 2025 » pour l'ensemble de nos implantations géographiques. Sur le plan financier nous avons enregistré des performances significatives, affichant une forte augmentation des résultats consolidés et une contribution en hausse de chacune des entités Luxembourg, Belgique, Espagne et Italie.

De plus, Indosuez Luxembourg a confirmé son rôle central en tant que centre d'expertise et de services pour l'ensemble du groupe Indosuez.

Grâce au dynamisme de notre activité et à l'engagement de nos équipes, nous entamons 2024 avec ambition et détermination à accompagner nos clients européens dans la réalisation de leurs projets.

Les évolutions du bilan

Sur un total de bilan de 16,1 milliards d'euros au 31 décembre 2023, les dépôts de la clientèle représentent 7,64 milliards d'euros et le financement interbancaire atteint 7,87 milliard d'euros dont 4,99 milliards d'emprunt auprès de la BCL dans le cadre du TLTRO III.

Quant à l'actif du bilan, les créances sur les établissements de crédit sont, à fin décembre 2023, de 11,64 milliards d'euros (dont un impact dû au TLTRO de 5.00 milliards de repurchase loan envers CA-CIB dans le cadre du TLTRO) et les créances sur la clientèle ressortaient à 3,12 milliards d'euros.

Les fonds propres de la Banque au 31 décembre 2023 s'élevaient à 530 millions d'euros, résultat net de l'exercice inclus, contre 536 millions d'euros à fin 2022. La banque n'a pas procédé à des rachats de ses propres actions. Elle n'a pas eu d'activité en matière de recherche et développement.

RENDEMENT DES ACTIFS

Au 31 décembre 2023, le rendement des actifs de CA Indosuez Wealth (Europe) s'élève à 0,12%. Le rendement des fonds propres s'élève à 3,7% en 2023 contre 15.4% en 2022.

L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice 2023 s'établit à 19.555.298 euros après impôts, face à 82.374.964 euros en 2022, soit une diminution de 76%.

Le résultat intègre une contribution positive de l'entité luxembourgeoise de 13.537.299 euros, une contribution positive de 4.711.054 euros de la succursale belge, une contribution positive de 3.390.064 euros de la succursale espagnole, et une contribution négative de 2.083.119 euros de la succursale italienne.

Le solde du report à nouveau ressortait à 49.990.396 euros après affectation du résultat 2022. Les réserves relatives à l'impôt sur la fortune de l'exercice 2018 ont pu être libérées pour un montant de 6.475 euros. Le bénéfice disponible s'élève ainsi à 69.552.169 euros.

Il est proposé à l'Assemblée des actionnaires de doter la réserve légale de 977.765 euros, de doter la réserve spéciale, relative à l'impôt sur la fortune de l'exercice 2023 à hauteur de 8.500.000 euros, et de reporter à nouveau 60.074.404 euros.

Information sur les risques

STRATÉGIE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La politique de la Banque est de ne pas être exposée à des risques de marché.

Les positions en devises et taux d'intérêt font l'objet d'une couverture systématique auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CA-CIB), dans le cadre des limites de risque fixées par le Groupe. La Banque ne possède pas de portefeuille de négociation et est soumise au ratio de solvabilité simplifié en l'absence de risques de marché.

Au 31 décembre 2023, la Banque est engagée dans des opérations clientèle sur les instruments suivants : dérivés OTC (Forex, Equity...) et dérivés listés (Options...); elle couvre systématiquement et en totalité ses opérations sur instruments dérivés, prioritairement auprès du Groupe, ainsi qu'auprès de contreparties financières de première catégorie, dans le cadre des dispositions EMIR.

La Banque n'est pas active sur les marchés des dérivés de crédit.

Les informations quantitatives sur les instruments financiers figurent dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

POLITIQUE ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe) est régie par le corpus de normes de gestion et d'encadrement de la liquidité du Groupe Crédit Agricole. Ces normes sont complétées par des normes spécifiques à l'activité de CA-CIB.

Les objectifs principaux consistent à :

- > veiller à la disponibilité du niveau adéquat de liquidité tant à court terme en situation de crise qu'à moyen terme, pour assurer la pérennité des activités commerciales ;
- > sécuriser les marges commerciales du Groupe contre une variation des prix d'accès à la liquidité.

Le département de la gestion Actif-Passif a la responsabilité de la gestion du risque de liquidité sur la base des décisions de l'organe délibérant, le Conseil d'Administration de CA Indosuez Wealth (Europe) validant le dispositif d'encadrement et de gestion du risque de liquidité.

Le département de gestion Actif-Passif suit notamment l'évolution de la liquidité ainsi que le portefeuille de titres de haute qualité et liquidité (HQLA). La définition des grilles de facturation / rémunération interne est effectuée par le comité de Gestion Actifs / Passifs « Ressources Rares » de CA-CIB.

Enfin, la Direction des Risques de Marché (MCR) de CA-CIB valide les modèles et méthodologies des indicateurs de liquidité et participe à la définition des limites Court Terme. MCR produit quotidiennement des indicateurs de liquidité court terme (notamment les stress tests de liquidité) et suit la consommation de limites de liquidité à court terme avec la présence au Luxembourg d'une équipe spécialement dédiée à CA Indosuez Wealth (Europe).

En termes de ratios réglementaires au 31.12.2023 :

- > Le LCR ("Liquidity Coverage Ratio") s'élève à 126 %.
- > Le NSFR ("Net Stable Funding Ratio") s'élève à 128 %.

Ces ratios réglementaires sont complétés mensuellement par les ALMM (Additional Liquidity Monitoring Metrics), reportings réglementaires permettant aux autorités compétentes d'obtenir une vision compréhensible du profil de risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe).

Risque de contrepartie

L'intégralité de la trésorerie est placée dans le groupe CASA / CA-CIB, à l'exception de dépôts résiduels résultant du solde de ses flux commerciaux quotidiens auprès d'établissements de premier plan gérant ces flux. Le département Capital Markets Solutions traite avec des contreparties financières de première catégorie, dans le respect des limites de contrepartie allouées par CA-CIB.

Risque d'intérêts

Les opérations de trésorerie sont gérées dans le respect des limites en risque de taux autorisées par CA-CIB. Des décalages sont gérés jusqu'à douze mois dans le strict respect de la limite « Value at Risk » fixée par notre maison-mère.

Les Ressources Humaines

Risque de change

Les opérations de change sont effectuées pour le compte de la clientèle privée avec le groupe CA-CIB, dans le respect des limites autorisées.

Risque de crédit

Historiquement, le crédit est un produit d'accompagnement permettant de fidéliser les liens avec les clients ou d'optimiser leurs actifs. Le crédit, notamment pour la très grande clientèle, est devenu une composante stratégique de l'offre, qui doit cependant concourir à la création d'une relation durable fondée sur la détention d'actifs financiers. Ainsi, si l'on peut envisager d'ouvrir une relation sur la base d'un crédit avec un client de potentiel important, il sera nécessaire qu'un ensemble de motifs, clairement exprimés par le Responsable de Relation, permette d'avoir la conviction qu'une relation de nature Banque Privée suivra rapidement. A ce titre, lors du premier renouvellement du crédit, le Responsable de Relation devra confirmer l'existence d'une relation Banque Privée. De surcroît, l'adossement du crédit à des actifs réels demeure un principe général à respecter. Ces activités de crédit s'inscrivent dans une stratégie des risques définie par CA Indosuez et CA- CIB.

Risque opérationnel et autres risques

Cette catégorie comprend tous les autres risques non cités ci-dessus. Le risque opérationnel est, quant à lui, géré quotidiennement par tous les employés traitant des opérations dans le cadre de procédures strictes. En cas d'incident, le département des Contrôles Permanents s'assure de la bonne fin des dossiers et des mesures correctrices mises en place. Les risques déontologiques ou de sécurité financière et les risques juridiques sont suivis respectivement par le département Compliance et par le département juridique dans le cadre, entre autres, de comités spécifiques.

Par ailleurs, la Banque a développé un système visant à encadrer et décentraliser au niveau des responsables d'activité le contrôle direct du respect, au sein des équipes, des règles et procédures qui leur sont applicables en vue de garantir une maîtrise des risques. Ce dispositif est applicable à la totalité des départements de notre Banque ainsi que dans nos succursales en Belgique, Espagne et Italie.

MODE DE GESTION DES RISQUES

La gestion et le contrôle des risques de crédit sont placés sous la responsabilité de l'antenne locale du RPC (Risk and Permanent Control) de CA Indosuez pour sa composante « risques de contrepartie » de la clientèle. Le suivi des « risques permanents », dont font partie entre autres les risques opérationnels, est notamment assuré par le département des Contrôles Permanents.

Les décisions de crédit

Les décisions de crédit sont prises en appliquant le principe de la double signature. Une délégation en matière de pouvoir de crédit est donnée au Front Office qui fait la proposition et s'engage sur ses demandes de crédit, charge à un membre de la direction des Risques et Contrôles Permanents, disposant d'une signature « risques », d'émettre un avis favorable (le cas échéant sous conditions) et d'apposer une seconde signature validant ainsi la demande. En cas d'avis défavorable, le dossier pourra être transmis à un niveau supérieur pour décision dans le cadre d'une procédure d'appel. Un système de workflow électronique permettant une traçabilité totale des interventions a été déployé pour les entités luxembourgeoise et ses succursales. Les expositions du portefeuille de crédits sont affectées à des portefeuilles bâlois « tiers » et « opération » et éligibles à la méthodologie de calculs des fonds propres en approche IRB-A (sauf pour la succursale en Italie qui est en méthodologie dite Standard). Il permet de déterminer en continu les exigences de fonds propres et contribue à la fixation d'un prix justifié des opérations.

Les pouvoirs de crédit

Les pouvoirs de crédit locaux sont limités aux seules activités de la Banque Privée. Les risques de contrepartie directs ou indirects sur les banques et autres institutions financières sortent du champ d'application des délégations locales et doivent être autorisés par la Direction des Risques de CA-CIB. Toutefois, certaines opérations de type « corporate » peuvent être logées dans les livres de la Banque dans le cadre du périmètre des activités validées par CA-CIB et avec son autorisation expresse.

Au cours de l'année 2023, la Direction des Ressources Humaines a été particulièrement active sur le recrutement de nouveaux collaborateurs afin de porter le développement et la transformation. Comme les années précédentes, la Direction des Ressources Humaines a été vigilante sur la maîtrise de la masse salariale. Le plan de formation réglementaire a été mené à bien, s'organisant à la fois avec des sessions à distance mais aussi des sessions en présentiel. Au 31 décembre 2023, l'effectif CDI et CDD s'élevait à 374.80 ETP à Luxembourg dont 12 CDD. Les succursales comptaient 41 ETP en Belgique (dont 0 CDD), 106.32 ETP en Italie (dont 1 CDD) et 76,54 ETP en Espagne (dont 0 CDD). L'effectif total de CA Indosuez Wealth (Europe) s'élevait donc à 598,66 ETP au 31/12/2023 dont 585,66 ETP en CDI et 13 ETP en CDD.

Rapport social

Chiffres clés 2023

INFORMATIONS NON FINANCIÈRES ET INFORMATIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ

La loi française du 23 juillet 2016 concernant la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (ci-après « Loi NFR ») s'applique au Groupe depuis l'exercice financier 2017. Cette loi impose aux entreprises concernées, dont les banques, de publier dans leur rapport de gestion ou dans un rapport séparé des informations pertinentes sur leurs politiques, les risques liés et les résultats obtenus en ce qui concerne les questions sociales, d'environnement, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption, ainsi que de diversité dans la composition de leurs Conseils d'Administration ou de Surveillance.

Conformément aux dispositions de la Loi NFR, CA Indosuez Wealth (Europe) est toutefois dispensée d'une telle publication en raison de l'émission d'un rapport consolidé par sa maison-mère Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ledit rapport, intitulé « Document de référence », est accessible sur le site internet de CA-CIB à l'adresse suivante, ou en scannant le QR-code ci-dessous :

www.ca-cib.fr/fr/informations-reglementees

Depuis 2019, CA Indosuez Wealth (Europe) publie également ses initiatives en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable dans le rapport de développement durable du groupe Indosuez. Ce rapport est accessible à l'adresse suivante, ou en scannant le QR-code ci-dessous :

<https://ca-indosuez.com/fr/nous-connaître/nos-engagements>

Consultez
le document de
référence en ligne ↓



Consultez le rapport
de développement
durable en ligne ↓



Valeur comptable - en EUR	31/12/23	31/12/22
Bilan	16 458	15 077
Capitaux propres	530	536
Bénéfice net	19,6	82,4
Effectifs fin d'année	599	578
Ratio de Solvabilité (COREP)	18,6%	23,2%
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	3,7%	15,4%

BÉNÉFICE
19,6
(EN MILLIONS €)

S'engager

POUR MENER À BIEN DES PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE, NOUS SOUTENONS DE NOMBREUSES INITIATIVES PORTÉES PAR NOS COLLABORATEURS.

Partout dans le monde, Indosuez et ses collaborateurs s'engagent auprès de partenaires associatifs locaux et agissent en tant qu'acteurs du changement.



ASTRID CAMPISTRON
Déléguée Générale Fondation Indosuez
& Responsable du développement ESG,
Europe

Une partie de l'engagement sociétal d'Indosuez se traduit en Europe par l'action de la Fondation Indosuez, qui a lancé en 2023 son premier appel à projets hors de France, à la recherche de projets d'intérêt général dotés d'un fort impact sur l'inclusion sociale et l'éducation des personnes vulnérables.

Plus d'informations
sur notre engagement
sociétal ↓





Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/en_lu

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074



Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil d'Administration de
CA Indosuez Wealth (Europe)
Société Anonyme
39, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CA Indosuez Wealth (Europe) (la « Banque ») comprenant le bilan au 31 décembre 2023 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlement, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Banque conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (« Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Éléments clés de l'audit	Comment ces éléments clés ont-ils été adressés durant notre audit
<p>Evaluation des corrections de valeur sur créances douteuses</p> <p>L'activité de crédits à la clientèle constitue une composante stratégique de l'offre de la Banque à sa clientèle non bancaire.</p> <p>La politique de la Banque est de constituer des corrections de valeur spécifiques sur toutes les créances douteuses et irrécupérables résultant de cette activité. Le montant des corrections de valeur correspond à la différence positive entre la valeur comptable brute des créances concernées et leur valeur recouvrable estimée. La Banque réexamine régulièrement et au moins trimestriellement tous ses actifs et apprécie s'il existe une quelconque indication qu'une créance a pu se déprécier.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des corrections de valeur associées aux crédits accordés à la clientèle constitue un élément clé de l'audit. En effet, la détermination de ces corrections de valeur requiert l'exercice de jugement compte tenu du caractère complexe et subjectif que comportent l'estimation des flux futurs de trésorerie, l'évaluation des garanties reçues, le cas échéant, et la détermination des taux de provisionnement. Cet élément est d'autant plus important que les créances sur la clientèle constituent une composante importante du total bilan de la Banque.</p> <p>Au 31 décembre 2023, les créances sur la clientèle s'élèvent à EUR 3,118.4 millions (soit 18.95 % du total du bilan à cette même date), compte tenu de corrections de valeur constatées pour EUR 21.7 millions.</p> <p><i>Se référer à la note 3 de l'annexe aux états financiers.</i></p>	<p>Nous avons examiné le dispositif mis en place au sein de la Banque pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des corrections de valeur à comptabiliser.</p> <p>Nous avons testé la correcte application des procédures de contrôle en la matière. Ceci a inclus notamment les contrôles en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le processus d'identification du caractère sensible, douteux des créances ; - Le processus de suivi des dépassements et des garanties devenues insuffisantes ; - La revue et l'approbation par les comités compétents des corrections de valeur à constituer, à utiliser ou à reprendre ; - Le processus d'évaluation des garanties reçues, le cas échéant, en couverture des crédits accordés ; - La détermination des corrections de valeur spécifiques compte tenu du critère de qualité attribué à la contrepartie et des flux de trésorerie futurs estimés. <p>Nous avons effectué des procédures d'audit substantives sur un échantillon de crédits dépréciés. Nous avons examiné de manière critique les hypothèses retenues par la Banque pour la détermination des corrections de valeur.</p> <p>Par ailleurs, sur base d'un échantillon de crédits non dépréciés, échantillon constitué d'éléments clés et d'éléments sélectionnés par jugement, nous avons examiné de manière critique les évidences rassemblées par la Banque lui permettant de considérer ces créances comme non douteuses.</p>



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par le Conseil d'Administration en date du 1 décembre 2023 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 20 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Banque au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dorian Rigaud', written in a cursive style.

Dorian Rigaud

Luxembourg, le 8 avril 2024

A portrait of Samuel Comodi, a man with dark hair and a beard, wearing a suit and tie. The image is semi-transparent and serves as a background for the text on the left side of the page.

SAMUEL COMODI

Head of Wealth Management Italy,
Luxembourg

BANQUIERS ET PLUS ENCORE

Afin de vous permettre
de vous concentrer sur l'essentiel
– votre vie, votre famille, votre métier –,
nous avons développé, en marge
de nos services de gestion, structuration
et investissement, de multiples
facilités pour vous accompagner
dans la conduite de vos affaires.
Parce que la culture de l'excellence
est également la promesse
d'Indosuez Wealth Management,
elle irrigue les services que
nous mettons à votre disposition,
et bien plus encore...

4

COMPTES ANNUELS
CA INDOSUEZ WEALTH
(EUROPE)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2023	2022
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	3,4	1.375.788.240	2.808.269.379
Créances sur les établissements de crédit	3,12		
À vue		1.218.290.328	396.874.408
Autres créances		10.428.347.528	8.105.553.117
		11.646.637.856	8.502.427.525
Créances sur la clientèle	3,12, 23.2	3.118.406.552	3.548.947.852
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3, 5, 6, 8		
Démetteurs publics		8.847	8.847
		8.847	8.847
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	3, 6, 8	740.531	185.184
Participations	6, 8	40.313	39.643
Parts dans des entreprises liées	6, 7, 8	19.160.015	20.648.955
Actifs incorporels	9	12.864.284	14.706.573
Actifs corporels	10	12.621.352	9.012.923
Autres actifs	11	60.326.521	83.816.175
Comptes de régularisation		211.478.582	89.418.953
Total de l'actif		16.458.073.093	15.077.482.009

PASSIF

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2023	2022
Dettes envers des établissements de crédit	3, 12		
À vue		805.433.641	182.206.444
À terme ou à préavis		7.060.052.263	6.220.458.738
		7.865.485.904	6.402.665.182
Dettes envers la clientèle	3, 12		
Autres dettes			
À vue		2.366.890.325	4.283.531.945
À terme ou à préavis		5.268.821.755	3.716.022.149
		7.635.712.080	7.999.554.094
Autres passifs	14	35.844.316	35.728.880
Comptes de régularisation		336.625.365	50.928.129
Provisions			
Provisions pour impôts	22.3	2.774.877	1.877.710
Autres provisions	15	49.072.618	48.725.380
		51.847.495	50.603.090
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	16	2.075.356	2.075.356
Capital souscrit	17, 19	415.000.000	415.000.000
Réserves	18, 19	45.936.882	35.018.134
Résultats reportés	19	49.990.397	3.534.180
Résultat de l'exercice	19	19.555.298	82.374.964
Total du passif		16.458.073.093	15.077.482.009

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2023	2022
Passifs éventuels	3, 20.1	101.645.229	94.954.213
Dont :			
Cautionnements et actifs donnés en garantie		101.645.229	94.954.213
Engagements	3, 20.2	9.007.218.300	7.172.715.306
Opérations fiduciaires		19.381.306	22.454.229

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

CHARGES

(exprimé en EUR)	Notes	2023	2022
Intérêts et charges assimilées		513.045.755	46.867.742
Dont :			
Intérêts et charges assimilées sur valeurs mobilières à revenu fixe		-	18.211
Commissions versées		23.629.796	22.274.097
Frais généraux administratifs			
Frais de personnel dont :	23	95.918.009	84.871.679
Salaires et traitements		79.696.992	70.320.903
Charges sociales		10.273.161	9.388.110
Dont :			
Charges sociales couvrant les pensions		5.375.258	3.974.328
Autres frais administratifs	24	88.877.251	70.904.706
		184.795.260	155.776.384
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	9,10	4.432.004	4.423.958
Autres charges d'exploitation	22.1	6.420.642	7.067.518
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements		8.541.357	2.946.100
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	22.4	5.482.768	4.816.133
Bénéfice de l'exercice		19.555.298	82.374.964
Total des charges		765.902.880	326.546.897

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

PRODUITS

(exprimé en EUR)	Notes	2023	2022
Intérêts et produits assimilés		605.891.448	119.468.260
Revenus de valeurs mobilières			
Revenus de participations		-	68.289
Revenus de parts dans des entreprises liées		1.386.075	1.313.682
		1.386.075	1.381.971
Commissions perçues	21	109.457.544	118.435.325
Résultats provenant d'opérations financières	22.2	16.419.429	73.823.811
Reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements		6.077.184	776.035
Autres produits d'exploitation	22.3	26.276.095	12.204.529
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées	8	2.973	-
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	22.4	392.132	456.966
Total des produits		765.902.880	326.546.897

Annexe

AU 31.12.2023

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Crédit Agricole Luxembourg S.A. (ci-après la « Banque » ou « CAL ») a été constituée le 28 février 2003, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. (ci-après « CAIL »), du projet de scission de CAIL, approuvé le 10 janvier 2003 par le Conseil d'Administration de CAIL.

CAIL avait été constitué au Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juillet 1989 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

La scission de CAIL a été effectuée par l'apport de l'ensemble de son patrimoine au 28 février 2003 avec effet rétroactif au 1 janvier 2003, activement et passivement à Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. et à Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg S.A.

Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a ainsi repris les activités classiques de prestations de services à une clientèle privée comme notamment la tenue de compte, l'octroi de crédit, la conservation de titres, la gestion de portefeuille, le conseil en investissement ainsi que les activités annexes à celles-ci.

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1 juillet 2005, Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 1 juillet 2005, avec effet rétroactif au 1 janvier 2005, de sa filiale Crédit Lyonnais Luxembourg S.A. (ci-après « CLL »). L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé à cette même date de changer la dénomination de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg en Crédit Agricole Luxembourg S.A.

Comme mentionné dans la constatation de fusion devant notaire du 26 avril 2008, Crédit Agricole Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 26 avril 2008, avec effet comptable au 1 janvier 2008, de sa filiale Crédit Agricole Luxembourg Bank S.A. (ci-après « CALB »).

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français.

Le 6 juillet 2012, la Banque a créé une succursale en Espagne sous le nom de Crédit Agricole Private Banking España (ci-après « CAPBE »). Cette dernière a repris en octobre 2012 un fonds de commerce de banque privée de la succursale espagnole de Crédit Agricole Corporate and Investment Banking (« CA-CIB »). La contribution au total du bilan s'élève à EUR 361 millions, soit 2,2% du bilan de la Banque au 31 décembre 2023. L'impact sur le résultat net 2023 de la Banque est de EUR 3.390.064.

Le 12 avril 2013, la Banque a procédé à une fusion transfrontalière avec sa filiale Crédit Agricole Van Moer Courtens (« CAVMC ») et a créé la succursale Crédit Agricole Private Banking Belgique (ci-après

« CAPBB »). Sa contribution au total du bilan s'élève à EUR 187 millions, soit 1,1% du bilan de la Banque au 31 décembre 2023. L'impact sur le résultat net 2023 de la Banque est de EUR 4.711.054.

Le 9 décembre 2014, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de Crédit Agricole Private Banking Italia (ci-après « CAPBI »). En octobre 2019, cette succursale a procédé à un transfert d'actifs à la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. Cette succursale a été fermée en 2020.

Courant 2015, la Banque a procédé à une fusion-absorption de ses filiales CAGP Belgium et Jumillia.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 janvier 2016 a décidé de changer la dénomination sociale de Crédit Agricole Luxembourg en CA Indosuez Wealth (Europe).

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19 décembre 2016, la Banque a procédé à la fusion par absorption au 19 décembre 2016, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring) S.A.

La Banque a procédé à la fusion par absorption au 11 décembre 2020, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez (Insurance Brokerage) S.A.

Le 6 décembre 2021, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy Branch (ci-après « CAIWI »). Cette succursale est issue de la liquidation de la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. par incorporation de l'ensemble des actifs et des passifs de la filiale dans la succursale. La contribution au total du bilan s'élève à EUR 837 millions, soit 5,1% du bilan de la Banque au 31 décembre 2023. L'impact sur le résultat net 2023 de la Banque est de EUR (2.083.119).

Le siège social de la Banque est établi à L-2520 Luxembourg, 39 allée Scheffer.

Consolidation dans le groupe CA-CIB

La Banque est une filiale de Crédit Agricole Private Banking, une banque de droit français. À ce titre, les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés établis par Crédit Agricole CIB, eux-mêmes intégrés dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. Les comptes consolidés peuvent être obtenus auprès du siège social de Crédit Agricole CIB, 12, place des Etats-Unis, CS 70052, 92547 Montrouge.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées par la Banque sont les suivantes :

2.1. BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Banque est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2023. Par conséquent, en conformité avec la loi du 17 juin 1992 telle que modifiée, ces comptes ont été établis sur une base non consolidée.

2.2. CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les comptes annuels sont exprimés en euro (EUR). La Banque utilise la méthode de la comptabilité plurimonnaire qui consiste à enregistrer toutes les transactions en devises autres que celle du capital dans la ou les monnaies de ces transactions. Les produits et charges sont convertis en devise du capital aux cours de change applicables le jour de leur réalisation.

2.2.1. Opérations au comptant

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis dans la devise du capital au cours de change au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

Toutefois, les participations, les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que les actifs corporels et incorporels qui ne sont pas couverts sur le marché au comptant ou à terme sont convertis dans la devise du capital aux cours en vigueur à la date de leur acquisition.

Les opérations en devises étrangères au comptant non encore dénouées sont converties dans la devise du capital aux cours au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

2.2.2. Opérations à terme

Les opérations en devises étrangères à terme non encore dénouées sont évaluées à la fin de l'exercice dans la monnaie du capital aux cours à terme pour l'échéance restant à courir à la date de clôture du bilan.

Les pertes de change non réalisées sur des opérations à terme non dénouées non couvertes sont comptabilisées en compte de profits et pertes sur la base des cours à terme pour les échéances correspondantes. Les gains de change non réalisés

sur des opérations à terme non couvertes ne sont pas comptabilisés.

Pour les opérations de change à terme couvertes, les résultats d'évaluation négatifs sont compensés avec les résultats d'évaluation positifs constatés antérieurement. Une provision est constituée pour couvrir les pertes non compensées.

2.2.3. Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant couverts à terme et sur les postes à terme couverts au comptant sont neutralisés dans les comptes de régularisation. Les différences entre les cours de change au comptant et à terme (report, déport) sont comptabilisées en compte de profits et pertes prorata temporis pour les opérations swaps liées à des postes de bilan.

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant non couverts à terme sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les principaux taux utilisés aux 31 décembre 2023 et 2022 sont :

	31.12.2023	31.12.2022
EUR/USD	1,105	1,067
EUR/CHF	0,926	0,985
EUR/GBP	0,869	0,887

2.3. CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, les intérêts courus et non échus étant enregistrés dans les comptes de régularisation à l'actif. La politique de la Banque est de constituer, selon les circonstances et pour les montants déterminés par les organes responsables, des corrections de valeur spécifiques pour couvrir le risque de pertes et de non-recouvrement sur les créances détenues, jugées douteuses. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont plus maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.4. DETTES

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.5. ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Pour des raisons d'évaluation, la Banque a réparti ses valeurs mobilières en trois catégories de portefeuille :

2.5.1. Portefeuille des immobilisations financières

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance ainsi que des participations et parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées linéairement en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Banque ne possède pas de valeurs mobilières à revenu fixe classées dans ce portefeuille.

Les participations et les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisé sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition et dans la devise du capital de la société émettrice. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence dominante est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

2.5.2. Portefeuille de négociation

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe et variable qui sont acquises avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ce sont des titres qui sont négociables sur un marché dont la liquidité peut être considérée comme assurée et dont les prix de marché sont constamment accessibles aux tiers.

Les titres du portefeuille de négociation figurent au bilan à la valeur de marché s'il s'agit de valeurs mobilières à revenu fixe cotées ou au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché s'il s'agit d'actions ou d'autres valeurs mobilières.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Banque ne possède pas de portefeuille de négociation.

2.5.3. Portefeuille de placement

Il est composé de titres acquis dans un but de placement ou de rendement, ou dans le but de constituer une certaine liquidité sur le marché secondaire. Il comprend également les titres ne répondant pas aux critères des deux catégories précédentes.

Les titres du portefeuille de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les agios (différences positives entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement) sont amortis linéairement.

2.5.4. Coût d'acquisition des valeurs mobilières de même catégorie

L'évaluation des valeurs mobilières de même catégorie est basée sur la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

2.6. ACTIFS IMMOBILISÉS AUTRES QUE LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les actifs immobilisés autres que les immobilisations financières sont enregistrés au coût d'acquisition historique. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le coût d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir systématiquement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont reprises lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6.1. Actifs incorporels

Les actifs incorporels autres que les fonds de commerce sont amortis linéairement au taux annuel de 33%. Les fonds de commerce sont amortis sur une période de 5 ans.

2.6.2. Actifs corporels

Les actifs corporels, autres que les terrains, sont amortis linéairement sur base des durées d'utilisation estimées aux taux suivants :

Constructions	2,5% à 10%
Installations techniques et machines	10%
Autres installations, outillage et mobilier	10% à 20%
Matériel informatique	20% à 33%

2.7. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

2.7.1. Swaps de taux d'intérêt

Les instruments financiers à terme portant sur des échanges de taux d'intérêt, principalement des IRS (« Interest Rate Swaps »), traités sur le marché de gré à gré et non affectés à des actifs ou passifs déterminés sont évalués au prix de marché. Les moins-values latentes sont enregistrées en compte de profits et pertes alors que les plus-values latentes sont négligées.

Les IRS qui sont traités sur le marché de gré à gré et conclus dans le cadre de la couverture des positions de taux de la Banque ne font pas l'objet d'une évaluation au prix de marché.

2.7.2. Options

Pour les options traitées sur le marché de gré à gré et qui ne sont pas affectées à des actifs ou des passifs déterminés, les primes payées ou perçues sont enregistrées au bilan jusqu'à l'exercice de l'option ou jusqu'à l'échéance. Les engagements sur options émises sont enregistrés dans les postes d'hors-bilan. Les options contractées dans un but de couverture ne sont pas réévaluées.

Les options qui n'ont pas été contractées dans un but de couverture sont évaluées à leur valeur de marché. Les pertes latentes sur les positions ouvertes ainsi que les pertes nettes latentes sur les positions fermées sont provisionnées. Les gains ne sont comptabilisés qu'à la date d'exercice ou d'échéance.

Les options traitées sur le marché organisé en couverture d'opérations sur options de sens inverse conclues également sur marché organisé et présentant des caractéristiques identiques, sont traitées comme suit : la position sur ces instruments étant fermée, le résultat dégagé sur les primes encaissées et payées est enregistré en compte de profits et pertes.

2.8. Provision forfaitaire

La politique de la Banque consiste à constituer, en accord avec les dispositions de la législation luxembourgeoise, une provision forfaitaire calculée sur base des actifs à risque pondérés constituant le dénominateur du ratio de solvabilité. Par convention, la provision forfaitaire calculée est déduite du poste « Créances sur les établissements de crédit - Autres créances ». Celle-ci s'élève au 31 décembre 2023 à EUR 6.510.793 (2022 : EUR 11.510.793).

NOTE 3 – UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1.1. Information sur les instruments financiers primaires

Les tableaux ci-après fournissent des informations sur le niveau de l'activité de la Banque en instruments financiers primaires, ventilées comme suit : en valeur comptable, par catégorie d'instruments financiers et en fonction de la durée de vie résiduelle, après déduction de la provision forfaitaire.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Banque ne détient pas d'instruments financiers primaires appartenant au portefeuille de négociation.

Durant l'année 2022, la banque a participé au programme de refinancement long terme mis à disposition par la Banque centrale européenne, dit « TLTRO III », pour le compte d'un groupe composé de 9 entités du groupe CA-CIB. Cette opération a plusieurs impacts significatifs sur les comptes annuels 2022 et 2023 : au passif une des dettes envers les établissements de crédit, à l'actif des créances auprès des établissements de crédit et des engagements en hors bilan comme suit :

Table TLTRO III	2023 EUR	2022 EUR
Créances sur les établissements de crédit	5.352.003.490	5.001.430.000
Dettes envers des établissements de crédit	4.991.200.000	4.991.200.000
Hors - Bilan	7.566.912.328	5.827.490.902

3.1.1.1. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.375.788.240	-	-	-	-	1.375.788.240
Créances sur les établissements de crédit *	4.491.466.390	5.411.257.455	1.741.914.011	2.000.000	-	11.646.637.856
Créances sur la clientèle	1.119.559.829	758.127.222	737.413.822	503.305.679	-	3.118.406.552
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable **	-	-	-	-	740.531	740.531
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
Démetteurs publics	8.847	-	-	-	-	8.847
Total des actifs financiers	6.986.823.306	6.169.384.677	2.479.327.833	505.305.679	740.531	16.141.582.026

* Après déduction de la provision forfaitaire.

** Ce portefeuille d'actions provient de la succursalisation de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy Branch et fait partie du portefeuille de placement.

3.1.1.2. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	805.433.641	-	-	-	-	805.433.641
À terme ou à préavis	377.375.978	6.682.676.285	-	-	-	7.060.052.263
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	2.366.890.325	-	-	-	-	2.366.890.325
À terme ou à préavis	4.036.604.451	1.215.692.419	14.524.885	2.000.000	-	5.268.821.755
Engagements et passifs éventuels	229.131.349	159.528.877	7.616.091.499	1.104.057.804	-	9.108.863.529
Total des passifs financiers	7.815.435.744	8.057.951.581	7.630.616.384	1.106.057.804	-	24.610.061.513

3.1.1.3. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	2.808.269.379	-	-	-	-	2.808.269.379
Créances sur les établissements de crédit *	2.376.490.446	5.087.993.857	1.035.943.223	2.000.000	-	8.502.427.526
Créances sur la clientèle	1.434.239.073	1.097.674.187	529.900.494	487.134.098	-	3.548.947.852
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable **	-	-	-	-	185.184	185.184
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
Démetteurs publics	8.847	-	-	-	-	8.847
Total des actifs financiers	6.619.007.745	6.815.668.044	1.565.843.717	489.134.098	185.184	14.859.838.788

* Après déduction de la provision forfaitaire.

** Ce portefeuille d'actions provient de la succursalisation de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy Branch et fait partie du portefeuille de placement.

3.1.1.4. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	182.206.444	-	-	-	-	182.206.444
À terme ou à préavis	388.198.741	5.832.259.997	-	-	-	6.220.458.738
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	4.283.531.945	-	-	-	-	4.283.531.945
À terme ou à préavis	2.861.060.592	852.961.557	-	2.000.000	-	3.716.022.149
Engagements et passifs éventuels	137.657.839	5.817.533.153	214.650.516	1.097.828.011	-	7.267.669.519
Total des passifs financiers	7.852.655.561	12.502.754.707	214.650.516	1.099.828.011	-	21.669.888.795

3.1.2. Information sur les instruments financiers dérivés

3.1.2.1. DESCRIPTION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS

Au 31 décembre 2023, la Banque est engagée dans des opérations sur les instruments suivants : changes à terme, swaps de taux d'intérêt, options sur taux de change et taux d'intérêt aux fins suivantes : couverture en matière de gestion d'actifs/passifs, fonds de roulement et micro- couverture des opérations de la clientèle.

Conformément à sa politique de gestion des risques de marché, la Banque couvre ses opérations sur instruments dérivés avec CA-CIB et ceci en respectant les limites de « VAR - Value at risk » fixées par l'actionnaire.

3.1.2.2. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur le niveau d'utilisation des instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation, ventilées en fonction du notionnel et de la durée de vie résiduelle depuis la date de clôture. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Banque n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation.

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	268.328.216	686.213.462	1.010.892.808	672.867.610	2.638.302.096
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	2.914.783.594	152.192.727	4.168.695	-	3.071.145.016*
Options (vendues)	258.861.863	256.755.657	8.089.831	-	523.707.351
Total	3.441.973.673	1.095.161.846	1.023.151.334	672.867.610	6.233.154.463

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 1.529.958.

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options):

(valeur comptable – en EUR)	ACTIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur positive*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	744.401.284	46.668.489
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	323.322.597	8.475.809
Total	1.067.723.881	53.504.484

* Hors intérêts courus non échus.

(valeur comptable – en EUR)	PASSIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur négative*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	1.893.900.812	128.551.064
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	2.747.822.419	2.502.870
Total	4.641.723.231	130.956.899

* Hors intérêts courus non échus.

Les IRS (Interest Rate Swap) sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro- couverture dans le cadre de la gestion ALM (Asset Liability Management) et de micro- couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les transactions d'options sur devises sont exclusivement réalisées pour le compte de client et ne sont donc pas réévaluées.

3.1.2.3. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2022 :

(valeur comptable – en EUR)	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	1.283.049.536	1.391.537.373	945.142.967	752.063.936	4.371.613.812
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	1.622.908.970	274.972.271	9.824.603	-	1.907.705.844*
Options (vendues)	348.652.354	277.810.659	52.256.501	-	678.719.514
Total	3.254.610.860	1.944.140.303	1.007.224.071	752.063.936	6.958.039.170

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 3.609.595.

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options):

(valeur comptable – en EUR)	ACTIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur positive*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	1.526.417.291	60.719.425
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	695.445.669	5.378.706
Total	2.221.862.960	66.098.131

* Hors intérêts courus non échus.

(valeur comptable – en EUR)	PASSIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur négative*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	2.845.196.521	176.756.378
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	1.212.260.175	3.846.664
Total	4.057.456.696	180.603.042

* Hors intérêts courus non échus.

Les IRS sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les options sur devises et sur intérêts sont exclusivement réalisées pour le compte de clients et ne sont donc pas réévaluées.

3.2. RISQUE DE CRÉDIT

3.2.1. Description du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un tiers ne remplisse pas ses engagements dans les termes qui avaient été fixés. En conséquence, le risque porte non seulement sur les prêts et les titres mais aussi sur les garanties, engagements, dépôts interbancaires, les contrats de change à terme, de swaps, futures, options, etc.

La politique de la Banque en matière de risque de crédit est la suivante :

- L'établissement et le suivi des limites de contrepartie.
- L'investissement dans des titres de haute qualité dans le cadre des investissements du portefeuille.
- Une gestion prudente des crédits accordés. Préalablement à l'élaboration d'une proposition de crédit, les analyses suivantes sont effectuées :
 - Analyse de la situation du demandeur.
 - Analyse de la couverture du nouvel engagement par une garantie en faveur de la Banque.
 - L'évaluation du montant des encours déjà existants auprès de la Banque ainsi que la position en espèces probable du client.
- La nécessité d'une approbation préalable du Comité des crédits pour tout engagement de prêts.
- La mise en place d'un Comité de provisions destiné à effectuer le suivi des clients potentiellement défaillants et des comptes débiteurs.

3.2.2. Mesure de l'exposition au risque de crédit

La Banque calcule le risque de crédit afférent aux instruments dérivés conformément aux dispositions des circulaires émises par l'autorité de contrôle.

Le tableau ci-dessous indique le degré d'exposition de la Banque au risque de crédit en fonction des montants notionnels, du montant équivalent risque et de l'exposition nette au risque en tenant compte des sûretés éventuelles.

Risque de crédit relatif aux instruments dérivés hors marché boursier – Au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	Montants notionnels	Montants exposés au risque	Garanties	Exposition nette au risque
Degré de solvabilité des contreparties (sur base de notations externes ou internes)	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)
Contrats sur taux d'intérêt	2.638.302.097	48.431.661	-	48.431.661
Contrats sur taux de change	3.071.145.015	16.609.952	5.486.976	11.122.976
Total	5.709.447.112	65.041.613	5.486.976	59.554.637

Risque de crédit relatif aux instruments dérivés hors marché boursier – Au 31 décembre 2022 :

(valeur comptable – en EUR)	Montants notionnels	Montants exposés au risque	Garanties	Exposition nette au risque
Degré de solvabilité des contreparties (sur base de notations externes ou internes)	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)
Contrats sur taux d'intérêt	4.371.613.812	61.148.385	-	61.148.385
Contrats sur taux de change	1.907.705.844	12.652.023	6.485.151	6.166.872
Total	6.279.319.656	73.800.408	6.485.151	67.315.257

3.2.3. Concentration du risque de crédit

Les tableaux ci-dessous indiquent la concentration du risque de crédit par secteur géographique et par secteur économique.

Concentration géographique – Au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	12.344.453.127	8.916.189.623	5.825.521.326
Suisse	1.067.116.313	80.884.000	38.347.961
Hors UE et hors Suisse	2.730.012.587	97.484.972	369.285.176
Total	16.141.582.027	9.094.558.595	6.233.154.463

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs pour un montant de EUR 14.304.934.

Concentration géographique – Au 31 décembre 2022 :

(valeur comptable – en EUR)	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	13.006.995.594	7.133.793.313	6.364.750.893
Suisse	700.402.388	36.681.311	48.981.884
Hors UE et hors Suisse	1.152.440.806	81.920.098	544.306.392
Total	14.859.838.788	7.252.394.722	6.958.036.169

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées, pour un montant de EUR 15.274.796.

Concentration par secteur économique – Au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	12.988.455.291	133.382.867	5.639.493.784
Autres intermédiaires financiers	147.868.727	41.809.018	63.411.272
Holdings financiers	685.256.207	334.883.790	60.793.935
OPCVM	147.374.643	113.051.218	158.813.189
Autres	2.172.627.159	8.471.431.702	310.642.283
Total	16.141.582.027	9.094.558.595	6.233.154.463

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs pour un montant de EUR 14.304.934.

Concentration par secteur économique – Au 31 décembre 2022 :

(valeur comptable – en EUR)	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	11.266.827.820	146.646.482	5.753.237.721
Autres intermédiaires financiers	165.480.316	76.483.218	74.601.030
Holdings financiers	1.027.239.996	289.618.710	154.095.163
OPCVM	268.848.666	117.324.884	93.192.391
Autres	2.131.441.990	6.622.321.428	882.912.865
Total	14.859.838.788	7.252.394.722	6.958.039.170

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs, pour un montant de EUR 15.274.796.

NOTE 4 – CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES OFFICES DE CHÈQUES POSTAUX

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg a mis en place, depuis le 1 janvier 1999, un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois.

Au 31 décembre 2023, le montant d'avoirs auprès des banques centrales, y compris la réserve obligatoire, s'élève à EUR 1.375.788.240 (2022 : EUR 2.808.106.130).

NOTE 5 – OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU FIXE

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Titre du portefeuille de placement	8.847	8.847
Total	8.847	8.847

Au 31 décembre 2023, le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est composé uniquement de titres d'émetteurs publics provient de la succursalisation de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy.

Le montant des titres arrivant à échéance en 2024 s'élève à EUR 8.847 (montant des titres arrivant à échéance en 2023 : EUR 8.847).

NOTE 6 – DONNÉES RELATIVES AUX VALEURS MOBILIÈRES, PARTICIPATIONS ET PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES COTÉES ET NON COTÉES

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les titres du portefeuille HQLA et les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont cotés.

Les participations et les parts dans des entreprises liées ne sont pas cotées.

NOTE 7 – PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES

Au 31 décembre 2023, la liste des sociétés dans lesquelles la Banque détient au moins 20% du capital se présente comme suit :

PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES					
(valeur comptable – en EUR)	Siège	Valeur nette comptable	Quote-part de capital détenu	Capitaux propres en devises ³	Résultat en devise
Immobilière Sirius S.A. ^(b)	Luxembourg	13.174.593	100,00%	5.906.162 ¹	236.732
CAHub@Luxembourg S.A.	Luxembourg	-	20,00%	(1.353.698) ⁴	(301.940)
S.G.A. Services S.A.	Luxembourg	22.076	100,00%	62.612 ¹	4.673
BPH Finance S.A.	Luxembourg	210.125	100,00%	215.764 ¹	5.639
Apeiron Advisors S.A.R.L. ^(a)	Luxembourg	12.500	100,00%	67.324 ²	81.600
Apeiron Investment S.A.R.L.	Luxembourg	28.882	96,00%	30.086 ⁴	(3.586)
FMS Services S.A.	Luxembourg	31.000	100,00%	51.639 ¹	6.762
CA Fiduciaria	Italie	1.221.123	93,49%	1.682.296 ¹	(574.179)

(1) Sur base de la situation non auditée au 31 décembre 2023.

(2) Sur base de la situation non auditée au 31 décembre 2022.

(3) Y inclus le résultat de l'exercice.

(4) Sur base de la situation auditée au 31 décembre 2022.

(a) De l'avis du Conseil d'Administration de la Banque, les dépréciations éventuelles sur ces parts dans des entreprises liées au 31 décembre 2023 ne présentent pas un caractère durable. Par conséquent, aucune correction de valeur n'a été enregistrée sur ces parts dans des entreprises liées au 31 décembre 2023.

(b) Aucune correction de valeur n'a été actée sur cette entité dans la mesure où l'immeuble détenu par Immobilière Sirius S.A., est maintenu au coût d'acquisition, conformément aux principes comptables luxembourgeois, qui est sensiblement inférieur à la valeurs de marché estimée.

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements des immobilisations financières au cours de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Participations	Parts dans des entreprises liées	Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	Total des immobilisations financières
Valeur brute au 1 janvier 2023	45.209	22.501.313	194.031	22.740.553
Entrées/conversion	-	-	555.347	555.347
Sorties/conversion*	-	(1.491.244)	-	(1.491.244)
Valeur brute au 31 décembre 2023	45.209	21.010.069	749.378	21.804.656
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre 2023	(4.896)	(1.850.054)	-	(1.854.951)
Valeur nette au 31 décembre 2023	40.313	19.160.015	749.378	19.949.705

* Sortie des participations dans les sociétés immobilières The Investors House S.A et Immobilière Comète S.à.r.l. :

Au cours du 3^e trimestre 2023 la Banque a procédé à la dissolution de ses filiales The Investors House S.A et Immobilière Comète S.à.r.l.. Le produit découlant de cette opération de EUR 2.362.418 est enregistré dans la rubrique « Résultats provenant d'opérations financières » (Note 22.2).

NOTE 9 – ACTIFS INCORPORELS

Les mouvements des autres actifs incorporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Softwares 2023	Softwares 2022
Valeur brute au 1 janvier	23.498.669	18.575.047
Entrées	328.970	4.927.245
Sorties	-	(3.623)
Valeur brute au 31 décembre	23.827.639	23.498.669
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(10.963.355)	(8.792.096)
Valeur nette au 31 décembre	12.864.284	14.706.573

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la valeur nette du poste « Fonds de commerce » présente un solde nul.

NOTE 10 – ACTIFS CORPORELS

Les mouvements des actifs corporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total actifs corporels 2023	Total actifs corporels 2022
Valeur brute au 1 janvier	20.464.103	29.161.306	8.083.115	57.708.524	58.441.556
Entrées	4.631.441	701.323	402.135	5.734.899	2.245.375
Sorties	-	-	-	-	(2.978.407)
Valeur brute au 31 décembre	25.095.544	29.862.629	8.485.250	63.443.423	57.708.524
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(15.562.255)	(28.648.249)	(6.611.567)	(50.822.071)	(48.695.601)
Valeur nette au 31 décembre	9.533.289	1.214.380	1.873.683	12.621.352	9.012.923

La valeur nette des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre représente un montant de EUR 9.533.289 (2022 : EUR 5.427.424), les entrées de 2023 étant principalement liées à l'absorption des immobilières filiales The Investors House S.A et Immobilière Comète S.à.r.l.

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Créances sur l'Administration des Contributions et TVA	22.744.383	38.369.020
Investissements du plan de pension	314.065	360.377
Escrow accounts*	-	3.563.253
Créance fiscale CAIWI **	32.287.416	34.738.815
Autres actifs	4.980.657	6.784.710
Dont : Créditeurs divers	4.331.438	5.824.073
	60.326.521	83.816.175

* En vertu des mécanismes prévus dans le « Sale and Purchase Agreement » conclu entre la Banque et les anciens actionnaires de Banca Leonardo, une créance de EUR 3,6 millions est reconnue dans les comptes de la Banque au 31 décembre 2022 correspondant à la quote-part des Escrow accounts que la Banque estime pouvoir récupérer.

** Il s'agit d'un crédit d'impôt issu de l'opération de succursalisation de la filiale italienne CAIW Italy SPA, relatif à un régime fiscal italien de 2011 (« affraccamento ») et faisant l'objet d'un rescrit fiscal des autorités fiscales italiennes. Le crédit d'impôt est imputable contre différentes rubriques d'impôt, de taxes et retenues à la source suivant un calendrier prédéterminé.

NOTE 12 – CRÉANCES SUR ET DETTES ENVERS DES ENTREPRISES LIÉES

Actifs	2023 EUR	2022 EUR
Créances sur les établissements de crédit*	11.475.399.984	8.322.370.430
Créances sur la clientèle	4.709.776	19.766.330
	11.480.109.760	8.342.136.760

* Avant affectation de la provision forfaitaire.

La CSSF a communiqué à la Banque qu'elle renonçait à prendre en considération, pour les besoins du calcul de limites des grands risques, les risques pris par la Banque à l'égard des entités de son groupe d'appartenance comme prévu par la réglementation en vigueur.

Passifs	2023 EUR	2022 EUR
Dettes envers des établissements de crédit	2.872.360.169	1.409.126.608
Dettes envers la clientèle	155.288.864	228.371.141
	3.027.649.033	1.637.497.749

NOTE 13 – ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Au 31 décembre 2023, la contrevaletur en euro des actifs et passifs libellés en devises étrangères s'élève respectivement à EUR 3.616.104.255 (2022 : EUR 2.002.503.579) et à EUR 3.615.753.461 (2022 : EUR 2.002.432.069).

NOTE 14 – AUTRES PASSIFS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Fonds de pension en faveur du personnel	4.043.518	5.070.249
Créanciers divers	8.689.907	9.336.583
Créanciers privilégiés	23.025.885	21.236.407
Valeurs à payer à court terme	85.006	85.641
	35.844.316	35.728.880

NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	Notes	2023	2022
Provision FGDL/FRL/FRU/AGDL	15.1	-	483.512
Provision pour frais de personnel		23.084.715	20.343.724
Provisions pour frais généraux		20.863.995	24.183.493
Provisions pour risques déterminés		5.123.908	3.714.651
		49.072.618	48.725.380

15.1 GARANTIE DES DÉPÔTS ET FONDS DE RÉSOLUTION

La loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs (la « Loi »), transposant en droit luxembourgeois la directive 2014/59/UE établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit ainsi que la directive 2014/49/UE relative aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs a été votée en date du 18 décembre 2015.

Le système de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs en vigueur jusque-là, mis en œuvre par l'Association pour le Garantie des Dépôts Luxembourg (AGDL), a été remplacé par un nouveau système contributif de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs. Le nouveau système garantit l'ensemble des dépôts éligibles d'un même déposant jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 100.000, les investissements jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 20.000. La Loi prévoit en outre que les dépôts résultant de transactions spécifiques ou remplissant un objectif social ou encore liés à des événements particuliers de la vie sont protégés au-delà de EUR 100.000 pour une période de 12 mois.

Les provisions constituées dans les comptes annuels au fil des années pour être en mesure de respecter, le cas échéant, les obligations des banques vis-à-vis de l'AGDL sont utilisées au fur et à mesure de leur contribution au Fonds de résolution Unique (FRU), respectivement lors de la constitution du nouveau Fonds de garantie des dépôts Luxembourg (FGDL).

Le montant des moyens financiers du FRU devra atteindre, d'ici le début de l'année 2024, au moins 1% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 1er alinéa 36 de la Loi, de tous les établissements de crédit agréés dans tous les Etats membres participants. Ce montant sera collecté auprès des établissements de crédit par des contributions annuelles au cours des exercices 2016 à 2023.

Le niveau cible des moyens financiers du FGDL est fixé à 0,8% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 153 alinéa 8 de la Loi, des établissements adhérents et devra être atteint d'ici la fin de l'année 2018. Les contributions seront à verser annuellement entre 2016 et 2018. Depuis l'exercice 2019, un montant constituant une réserve supplémentaire est demandé par le FGDL a été payée en prévision de ces contributions, contre utilisation de la provision AGDL existante.

Lorsque le niveau de 0,8% sera atteint, les établissements de crédit luxembourgeois continueront de contribuer pendant 8 ans supplémentaires de sorte à constituer un coussin de sécurité supplémentaire de 0,8% des dépôts garantis tels que définis à l'article 153 alinéa 8 de la Loi.

Au 31 décembre 2023, la provision FGDL/FRU a été entièrement reprise (2022 : EUR 483.512). Le montant payé en 2023 au titre du FRU et du FGDL s'élèvent respectivement à EUR 4.800.375 (2022 : EUR 4.013.902) et à EUR 415.183 (2022 : EUR 1.368.103).

NOTE 16 – POSTES SPÉCIAUX AVEC UNE QUOTE-PART DE RÉSERVES

Ce poste est constitué des plus-values de réinvestissement réalisées suite à la cession de deux participations en 2000 et 2001 et à la vente d'un appartement en juillet 2009. Il s'élève au 31 décembre 2023 à EUR 2.075.356 (2022 : EUR 2.075.356) suivant l'application des articles 53 et 54 de la Loi concernant l'impôt sur les revenus.

NOTE 17 – CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2023, le capital souscrit de la Banque s'élève à EUR 415.000.000 (2022 : EUR 415.000.000) et est représenté par 195.480 (2022 : 195.480) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement libérées.

Au 31 décembre 2007, le capital souscrit de la Banque s'élevait à EUR 84.200.000.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2008, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 458,8 millions, pour le porter à la somme de EUR 543 millions par émission de 165.168 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale. La société CA-vCIB S.A. a souscrit les 165.168 actions nouvelles, qui sont entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2008 a procédé à une diminution du capital social de EUR 78 millions pour le ramener à EUR 465 millions par la réduction de la valeur comptable des actions. Cette opération avait pour but de permettre l'amortissement en une seule fois du goodwill dégagé suite à la fusion avec CALB d'un montant de EUR 105,7 millions.

La CSSF a en effet autorisé la Banque à amortir le goodwill CALB en une seule fois par le biais d'une réduction de capital de EUR 78 millions, l'élimination de la prime d'émission de EUR 27,2 millions et la diminution des autres réserves pour EUR 0,5 million.

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2014, il a été décidé de diminuer le capital social de la Banque de EUR 50 millions, pour le porter à la somme de EUR 415 millions par réduction de la valeur comptable des 195.480 actions et remboursement à l'actionnaire unique.

Au 31 décembre 2007, le capital autorisé de la Banque s'élevait à EUR 123.000.000.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2008, la Banque a décidé de supprimer le capital autorisé.

NOTE 18 – RÉSERVES

Elles incluent principalement :

18.1 RÉSERVE LÉGALE

Conformément à la Loi luxembourgeoise, la Banque doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à au moins 5 % du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital souscrit. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. Au 31 décembre 2023, celle-ci s'élève à EUR 35.416.082 (2022 : EUR 31.297.334).

18.2 RÉSERVE D'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Afin de se conformer à la législation fiscale en vigueur, la Banque a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste « Réserve spéciale ») un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune (« IF ») réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années. Au 31 décembre 2023, celle-ci s'élève à EUR 10.520.800 (2022 : EUR 3.720.800).

L'évolution de la réserve d'impôt sur la fortune s'explique comme suit :

	EUR
Réserve spéciale pour l'IF au 1 janvier 2023	3.720.800
Affectation de la réserve pour l'année 2023	10.500.000
Libération de la réserve IF 2017	(3.700.000)
	10.520.800

NOTE 19 – CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres de la Banque s'analyse comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	SITUATION AU 1 JANVIER 2023			
	Capital souscrit	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Situation au 1 janvier 2023	415.000.000	35.018.134	3.534.180	82.374.964
Affectation du résultat de l'exercice 2022 *	-	-	42.756.216	(42.756.216)
Affectation à la réserve spéciale	-	4.118.748	-	(4.118.748)
Variation de la réserve spéciale	-	6.800.000	3.700.000	(10.500.000)
Distribution de dividendes	-	-	-	(25.000.000)
Résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023	-	-	-	19.555.298
Situation au 31 décembre 2023	415.000.000	45.936.882	49.990.396	19.555.298

* Selon la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2023.

NOTE 20 – PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS

20.1 PASSIFS ÉVENTUELS

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Banque est engagée dans les opérations de hors-bilan suivantes :

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Garantie et autres substituts directs de crédit		
À l'égard d'entreprises liées	20.000	20.000
À l'égard d'autres tiers	101.625.229	94.934.213
	101.645.229	94.954.213

20.2 ENGAGEMENTS

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Banque est engagée dans les types d'opérations suivants :

(valeur comptable – en EUR)	Notes	2023	2022
Achats à terme d'actifs			
À l'égard d'autres tiers		64.985.956	33.479.867
Ventes à terme d'actifs			
À l'égard d'autres tiers		14.304.935	15.274.796
Crédits et autres lignes confirmés non utilisés			
À l'égard d'entreprises liées		11.876.462	16.909.129
À l'égard d'autres tiers		1.280.282.558	1.234.121.759
Autres engagements			
À l'égard d'entreprises liées	3	7.635.762.540	5.872.923.919
À l'égard d'autres tiers*		5.849	5.836
		9.007.218.300	7.172.715.306

* Au 31 décembre 2023, les créances sur entreprises liées ont fait l'objet d'un nantissement envers des tiers à hauteur de EUR 5.849 afin de garantir les obligations de la Banque vis-à-vis de ces tiers. Cette créance se trouvait initialement dans les comptes de CA Indosuez Wealth (Global Structuring), entité absorbée par la Banque en 2016 (2022 : EUR 5.836)

NOTE 21 – SERVICES DE GESTION ET DE REPRÉSENTATION

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- Gestion et conseil en gestion de patrimoine.
- Conservation et administration de valeurs mobilières.
- Location de coffres.
- Représentation fiduciaire.

NOTE 22 – COMPTE DE PROFITS ET PERTES

22.1 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Frais pour prestations de services	1.517.338	1.233.203
Dotations aux autres provisions *	3.617.126	2.016.835
Passage à perte des avances actionnaires CA Fiduciaria **	-	2.800.000
Autres charges***	1.286.178	1.017.480
	6.420.642	7.067.518

* Au 31 décembre 2023, le poste « Dotations aux autres provisions » comprend uniquement la constitution de provisions pour risques déterminés pour EUR 3.617.126 (2022 : EUR 2.016.835).

** Au cours de l'exercice 2022, la Banque a procédé au passage à perte des avances d'actionnaires à sa participation CA Fiduciaria pour un montant de EUR 2.800.000.

*** Au 31 décembre 2023, le poste « Autres charges » est composé essentiellement du coût lié aux erreurs opérationnelles pour EUR 1.268.304 (2022 : EUR 988.143).

22.2 RÉSULTATS PROVENANT D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Corrections de valeurs et reprises de corrections de valeurs sur valeurs mobilières	13.574	939.138
Résultat de change	14.043.437	16.781.309
Produit de dissolution (Financière Lumis) *	2.362.418	56.103.364
	16.419.429	73.823.811

* Au cours du 3^e trimestre 2023 la Banque a procédé à la dissolution de ses filiales The Investors House S.A et Immobilière Comète S.à.r.l. Le produit découlant de cette opération est de EUR 2.362.418.

Au 25 Novembre 2022 la Banque a procédé à la dissolution de la filiale Financière Lumis S.A. Le produit découlant de cette opération est de EUR 56.103.364 (Note 8).

22.3 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	Notes	2023	2022
Produits de prestations de services		11.614.857	9.205.175
Reprises d'autres provisions		562.212	1.141.897
Indemnité reçu sur litige client		87.515	1.322.378
Escrow accounts	11	12.748.042	-
Autres produits		1.263.469	535.079
		26.276.095	12.204.529

22.4 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque est soumise à l'impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC ») et à l'impôt Commercial Communal (« ICC ») ainsi que l'impôt sur la Fortune (« IF »). Depuis le 1 janvier 2003 et jusqu'à la date de fusion par absorption, la Banque était imposée dans le cadre d'une consolidation fiscale comprenant elle-même et sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring).

La Banque a été imposée définitivement au titre de l'IRC et de l'ICC jusqu'en 2018.

La législation dite Pilier 2 visant à assurer un niveau minimum d'imposition mondial a été adoptée ou substantiellement adoptée dans certaines juridictions où le Groupe opère. Ainsi, les règles Pilier 2 sont applicables à la Banque à partir de 2024. Cependant, la législation a été adoptée peu de temps avant la date d'entrée en vigueur. Par conséquent, le Groupe est encore en train d'évaluer l'exposition potentielle à l'imposition minimum Pilier 2. L'exposition potentielle, le cas échéant, à l'imposition minimum de la Banque n'est actuellement pas connue ou raisonnablement estimable.

NOTE 23 – DONNÉES RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX DIRIGEANTS

23.1 PERSONNEL EMPLOYÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours des exercices 2023 et 2022 s'est élevé à :

Catégories	2023	2022
Direction	40	22
Personnel d'encadrement	217	135
Employés	369	433
Total	626	590

Le nombre de personnes employées comprend le personnel de la Banque et de ses succursales.

23.2 RÉMUNÉRATIONS, ENGAGEMENTS DE PENSIONS, CRÉDITS ET AVANCES ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES DIRIGEANTS

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	8.509.036	295.239	-

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2022 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	7.340.931	193.037	500.000

23.3 PENSIONS

La Banque possède un système de pension complémentaire par lequel elle est engagée vis-à-vis de ses salariés. Cet engagement fait par ailleurs l'objet d'une réassurance qui couvre une partie de l'engagement.

Le montant du fonds de pension figure dans les autres passifs. Le montant de la réserve de la réassurance figure dans les autres actifs.

Le coût des pensions relatives aux membres des organes de direction pour l'exercice 2023 est de EUR 293.665 (2022 : EUR 193.037).

NOTE 24 – HONORAIRES DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Les honoraires relatifs aux prestations du contrôleur légal des comptes annuels, Ernst & Young S.A., sont les suivants (hors TVA):

(valeur comptable – en EUR)	2023	2022
Contrôle légal des comptes annuels	196.762	183.034
Autres services d'assurance	62.947	77.980
Services de conseil fiscal	-	-
Autres services	-	-
	259.709	261.014

Aux 31 décembre 2023 et 2022, Ernst & Young S.A. n'a pas fourni de services autres que d'audit aux filiales de la Banque.

NOTE 25 – EVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Depuis le début de l'exercice 2024 aucun événement particulier susceptible de remettre en cause l'image fidèle reflétée par les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 ne s'est produit.

Nos Maisons

Nos implantations actives

SIÈGE SOCIAL

Luxembourg
39, allée Scheffer
2520 Luxembourg
Tél. + 352 24 67 1

SUCCURSALES

Belgique

Chaussée de la Hulpe 120
1000 Bruxelles
Tél. + 32 (0)2 566 92 00

Godefriduskaai, 18 Bus 32
2000 Anvers
Tél. + 32 (0)3 233 11 70

Kortrijksesteenweg 62
9830 Sint Martens Latem
Tél. + 32(0)468 48 58 87

Rue de la Grande Couture 2
7522 Tournai
Tél. + 32 (0)2 891 12 00

Espagne

Gran Vía 42 - 2ª Dcha
48011 Bilbao
Tél. + 34 94 423 08 86

Paseo de la Castellana 1
28046 Madrid
Tél. + 34 91 310 99 10

Calle Getaria 2, Ppal. Izq.
20005 San Sebastián
Tél. + 34 943 43 02 07

c/ San Fernando 27 - 2ª Planta
41004 Sevilla
Tél. + 34 95 429 19 66

Don Juan de Austria 32 - 3ª
46002 Valencia
Tél. + 34 96 351 88 80

Italie

Piazza Cavour 60
20121 Milano
Tél. +39 02 72206.1

Via E. Filiberto di Savoia, 3
35137 Padova
Tél. +39 049 7841201

Via Jacopo Peri, 1
00198 Roma
Tél. +39 06 6976 1901

Via Papacino, 1 bis
10121 Torino
Tél. +39 011 23025.1

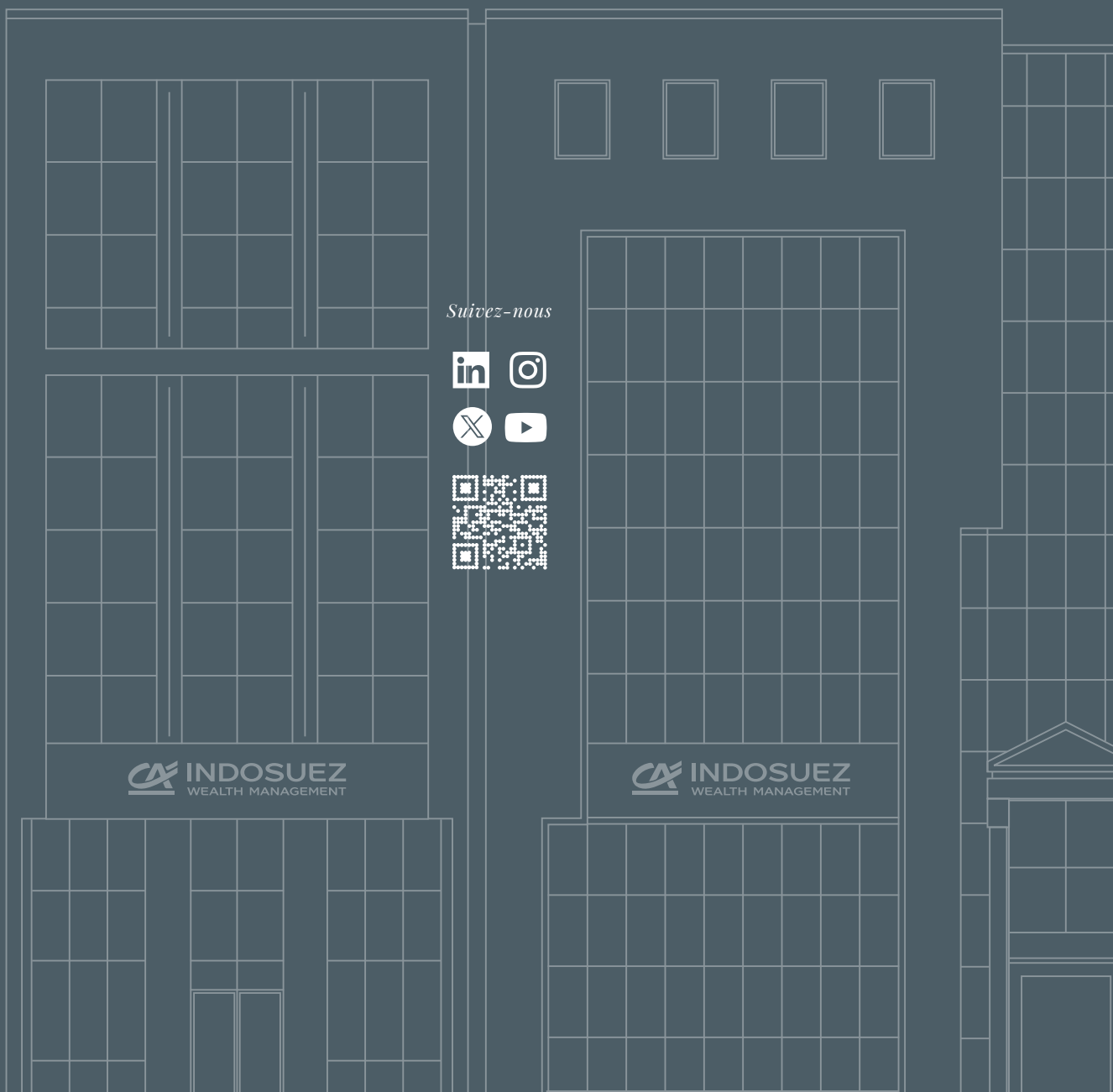
Votre accès direct ↓



Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
La Manufacture

Visuels : Unsplash, AdobeStock,
La Manufacture, Céline Gironce,
Studio One Photography, Grégory Batardon,
Photography Raoul Sommers.



Suivez-nous



CA INDOSUEZ
WEALTH MANAGEMENT

CA INDOSUEZ
WEALTH MANAGEMENT